



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

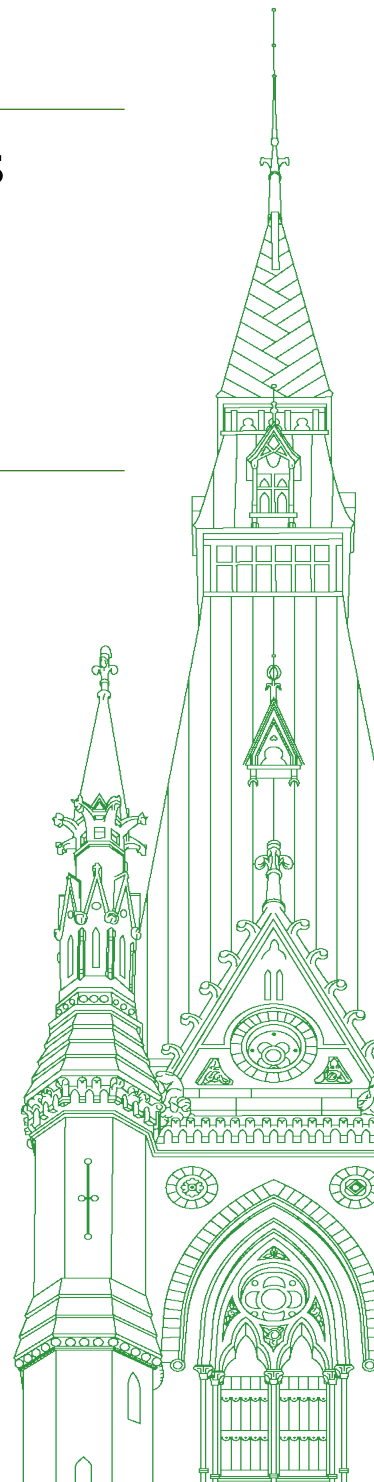
Comité permanent des ressources naturelles

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 013

Le lundi 17 novembre 2025

Président : Terry Duguid



Comité permanent des ressources naturelles

Le lundi 17 novembre 2025

• (1530)

[Traduction]

Le président (L'hon. Terry Duguid (Winnipeg-Sud, Lib.)): Chers collègues, bonjour. La séance est ouverte.

Je tiens à souligner que nous nous réunissons sur le territoire non cédé de la nation algonquienne Anishinabe.

Bienvenue à la 13^e réunion du Comité permanent des ressources naturelles. La réunion d'aujourd'hui se déroule sous forme hybride, conformément au Règlement. J'aimerais faire quelques observations à l'intention de notre témoin dans la salle avant de commencer.

Vous pouvez utiliser l'oreillette et sélectionner le canal désiré. Je suis sûr que la greffière vous a tout expliqué.

Je rappelle à toutes les personnes dans la salle que tous les commentaires doivent être adressés à la présidence.

Avant de commencer, j'aimerais demander aux membres du Comité s'ils sont d'accord pour tenir une sixième réunion complète sur l'industrie forestière. Vous vous souviendrez qu'à la première réunion, nous n'avons eu que la moitié d'une séance, car nous avions reçu des fonctionnaires du ministère, puis nous nous sommes occupés des travaux du Comité.

Chers collègues, nous sommes un peu à court de temps aujourd'hui, alors nous essayons d'accueillir tous les témoins. Vous entendrez sous peu une motion au sujet de la venue du ministre, mais c'est simplement pour compléter notre étude. Je sais que c'est d'un grand intérêt pour tous les membres du Comité.

Comme je ne vois aucune objection, nous allons poursuivre.

J'aimerais souhaiter un bon retour à nos députés qui étaient en déplacement au Saguenay et à Sudbury. J'ai la preuve que vous étiez sur la route. Ce sont des granules de nickel qui proviennent de Vale Base Metals, et je dois malheureusement les rendre. J'ai entendu dire que c'était un bon voyage et qu'il était très gratifiant. Nous pourrions peut-être trouver un moment ultérieur pour que vous nous racontiez tous votre expérience.

Je remercie la greffière, l'analyste et tout le personnel qui vous a accompagnés. Je sais qu'ils ont également trouvé le voyage gratifiant. C'est du moins ce qu'ils m'ont dit.

Chers collègues, conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée le jeudi 18 septembre, le Comité reprend son étude de l'industrie forestière.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à notre témoin du premier groupe. Nous accueillons M. Terry Skiffington, directeur général de Kap Paper Inc.

Monsieur Skiffington, vous avez cinq minutes ou moins pour votre déclaration préliminaire. Nous pourrions faire preuve d'un peu d'indulgence à votre égard aujourd'hui, car vous êtes le seul témoin. Vous allez recevoir toute notre attention, je vous l'assure.

Vous avez la parole.

• (1535)

Terry Skiffington (directeur général, Kap Paper inc.): Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Comité permanent, je vous remercie de me donner l'occasion de comparaître devant vous aujourd'hui. Je m'appelle Terry Skiffington. Je suis le directeur général de Kap Paper, une usine de pâtes et papiers située à Kapuskasing, dans le Nord-Est de l'Ontario. Notre usine est en activité depuis 103 ans et demeure le principal employeur et moteur économique de notre région.

Depuis des générations, Kap Paper joue un rôle central en soutenant le modèle de foresterie intégrée en Ontario. La force de ce modèle réside dans l'exploitation durable à long terme, la régénération et la sylviculture, garantissant que notre forêt boréale nordique demeure une ressource perpétuelle et renouvelable.

Pour que ce modèle fonctionne bien, chaque composante de la forêt doit être utilisée de manière à générer la plus grande valeur possible. Aujourd'hui, la plus grande valeur de la forêt boréale provient des produits en bois massif. Dans notre région du Nord-Est de l'Ontario, la teneur élevée en pins et en épinettes nous permet de produire ce qui est largement reconnu comme étant l'un des bois d'œuvre de dimensions courantes les plus solides, les plus clairs et les plus constants au monde.

Lorsque les billots sont coupés et taillés en rectangles, environ 65 % du volume devient ce que nous appelons des résidus: de l'écorce, de la sciure de bois, des rabotures et des copeaux. Ces résidus doivent avoir une utilité pour que le système demeure viable. Habituellement, ils sont acheminés vers des installations qui produisent de l'énergie ou des produits de pâtes et papiers, et c'est là que Kap Paper entre en jeu. Nous utilisons l'écorce, la sciure de bois et les rabotures pour produire de l'énergie, et les copeaux pour fabriquer des produits de papier. C'est ancré dans le modèle durable intégré des trois scieries régionales de notre région, situées à Hearst, à Kapuskasing et à Cochrane, en Ontario.

Ensemble, ces activités soutiennent 600 emplois directs, plus de 1 900 emplois indirects et de nombreux entrepreneurs forestiers des Premières Nations. Ensemble, ils apportent 330 millions de dollars par année à l'activité économique régionale, ainsi que 69 millions de dollars par année en revenus directs à la province de l'Ontario sous forme d'achats d'énergie, de transport ferroviaire et de retenues sur la paie.

Malheureusement, la situation actuelle n'est pas réjouissante. En 2002, l'Ontario comptait 21 installations comme Kap Paper réparties dans le Nord. Aujourd'hui, il n'en reste que trois, dont deux dans le Nord-Ouest — à Thunder Bay et à Dryden — et seulement nous dans le Nord-Est. Ces fermetures sont attribuables à la baisse de la viabilité financière des marchés de pâtes et papiers dans le monde. Lorsque ces installations ont disparu, les quantités de bois coupés ont chuté de plus de 50 %. De grands volumes de bois marchand sont désormais laissés dans la forêt, où ils finissent par brûler, et les scieries ont du mal à gérer les volumes de copeaux résiduels et de biomasse.

Cette situation précaire a un aboutissement, dont nous nous approchons rapidement. L'usine Kap Paper est sur le point de fermer ses portes. Les marchés du papier journal sont en déclin depuis des années, mais notre structure de coûts concurrentielle nous a permis de rester légèrement rentables. Cependant, la récente guerre commerciale a anéanti ces marchés. À l'heure actuelle, nous ne sommes plus économiquement viables.

J'aimerais maintenant saluer et remercier sincèrement ceux qui nous ont aidés à continuer de fonctionner alors que nous cherchons des solutions de rechange. Le premier ministre Ford et la province de l'Ontario nous soutiennent au moyen de prêts d'exploitation depuis le milieu de 2024. Plus récemment, le gouvernement fédéral, avec l'appui des ministres Hajdu, Joly et Hodgson, a accordé des prêts pour nous permettre de poursuivre nos activités, ainsi que des fonds pour accélérer notre recherche de nouveaux produits et de nouveaux marchés.

Nous présentons également une demande au Fonds de réponse stratégique pour obtenir une aide à l'égard de dépenses en immobilisations à grande échelle alors que nous nous préparons à opérer une transformation majeure de notre usine. Le défi pour nous, et pour le secteur dans son ensemble, c'est le temps. La COVID, suivie de la guerre commerciale, a comprimé en cinq ans une évolution du marché qui aurait normalement pris deux décennies. Aucune entreprise ne pouvait s'adapter aussi rapidement.

Cependant, nous avons de la chance. L'Ontario possède l'une des meilleures ressources forestières au monde et l'une des plus importantes réserves de bois non utilisé et disponible de façon durable. Elle compte près de trois fois la quantité de bois coupé actuellement. Ces arbres sont dans la forêt, et puisque nous ne les coupons pas, ils finissent par pourrir et alimenter les feux de forêt. Il y a un avenir pour Kap Paper dans des marchés de plus grande valeur, résilients aux droits de douane et diversifiés. Avec le développement rapide de la technologie, on pourrait même utiliser les fibres excédentaires pour remplacer le pétrole. Des technologies émergentes permettent de produire à partir d'un mètre cube de bois ce qui provient traditionnellement d'un baril de pétrole.

Le maintien d'un secteur forestier actif et bien géré permet à l'Ontario et à d'autres régions du Canada de prospérer pendant la transition mondiale vers une économie sans carbone, mais cette transition ne peut pas se limiter à Kap Paper. Il doit y avoir un virage plus large dans l'ensemble du secteur. Sans cela, le secteur s'effondrera en effet domino, des centaines de milliers d'emplois seront perdus et le préjudice économique sera durable.

• (1540)

Chez Kap Paper, nous achevons un plan visant à délaissier les produits traditionnels de pâtes et papiers au profit de produits de bois d'ingénierie qui correspondent à la stratégie sur le logement du

gouvernement fédéral, des produits dont le Canada et le monde entier ont un besoin urgent et qui ne sont pas visés par les tarifs américains. Nous croyons que ce plan attirera des investissements stratégiques en capital de la part de partenaires expérimentés dans la production de ces produits, ce qui nous permettra de réaffecter l'infrastructure existante, d'accroître la participation des Premières Nations dans le secteur et de maintenir et de faire croître notre activité économique.

Les retombées seront considérables pour les contribuables, à la fois en termes absolus et par rapport à l'autre option. Il s'agit d'une occasion de préserver et de renforcer un mode de vie que les habitants du nord de l'Ontario apprécient profondément. Mais pour y arriver, nous avons besoin de temps et du soutien des deux gouvernements afin de mener à bien cette transformation.

Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Skiffington.

Nous allons passer aux questions et aux commentaires de nos collègues. Mais avant, si les députés sont d'accord, j'aimerais proposer que six minutes par parti soient accordées aux deux premiers tours. Nous aurons ensuite le temps habituel pour les tours suivants avec le premier groupe de témoins, puisque nous n'en avons qu'un seul.

Vous allez attirer beaucoup d'attention, monsieur Skiffington.

Je n'y vois pas d'objection.

Monsieur Viersen, nous allons commencer par vous.

Arnold Viersen (Peace River—Westlock, PCC): Merci, monsieur le président.

Pour la gouverne du Comité, à quoi ressemble le régime des droits de douane dans votre région? Je viens de l'Alberta, et nous devons payer des droits de douane d'environ 45 % sur les marchandises qui traversent la frontière. Qu'en est-il de votre région? Est-ce que la situation vous touche directement, avec la pâte à papier, ou si c'est seulement le bois de résineux dans votre secteur qui est visé?

Terry Skiffington: Dand notre secteur, celui des pâtes et papiers, nous avons au départ été frappés par des tarifs douaniers. Lorsqu'il en a été question pour la première fois en août ou en septembre 2024, nous y avons été exposés, ce qui a ravagé nos marchés. Maintenant, nous ne payons pas de droits de douane sur les produits de pâtes et papiers, parce qu'ils sont couverts par l'Accord Canada—États-Unis—Mexique, ou ACEUM.

C'est mon secteur, mais dans le secteur dont je dépends absolument, c'est-à-dire celui du bois d'œuvre, c'est la même chose. Il faut payer environ 45 % en Ontario. Les droits représentent environ 35 %, et les 10 % supplémentaires sont les tarifs douaniers. Notre chaîne d'approvisionnement, c'est-à-dire les trois scieries qui nous fournissent des copeaux, est en difficulté financière. Même si je viens de vous dire que mon entreprise est en grand péril, la leur l'est aussi, et ce château de cartes pourrait s'effondrer de chaque côté en raison des tarifs douaniers.

Arnold Viersen: D'accord. Vous vendez toujours votre produit. Ce n'est pas un problème de vente, mais plutôt d'intrant pour la pâte. Est-ce exact?

Terry Skiffington: Nous avons un problème de revenus provenant de la vente de nos produits. En fait, même si les tarifs douaniers ne sont pas entrés en vigueur dans notre secteur, cette idée a fait des ravages sur le marché.

D'une certaine façon, il y a deux marchés: le marché nord-américain et le marché d'exportation mondial. Pour le premier, qui est presque entièrement aux États-Unis, ces acheteurs se sont tournés vers des fournisseurs nord-américains, en s'attendant à ce qu'ils soient alors à l'abri des tarifs douaniers. Ensuite, nos marchés d'exportation dans le monde se sont littéralement effondrés parce qu'on s'attendait à ce que toutes sortes de produits canadiens soient envoyés à l'étranger plutôt qu'aux États-Unis, et c'est exactement ce qui s'est passé. Nos marchés ont subi une baisse de revenus d'environ 20 % sans qu'un tarif douanier entre en vigueur.

Arnold Viersen: Je vois.

L'accès à la fibre est une préoccupation majeure dans ma région. Ce que vous sembliez dire dans votre exposé, c'est que vous êtes en mesure d'obtenir de la fibre, et qu'il y en a beaucoup. Est-ce vrai?

Terry Skiffington: Nous disposons d'une quantité abondante de fibres de haute qualité.

Arnold Viersen: D'accord, il ne s'agit donc pas d'un effet de superposition. Vous n'êtes pas limité par votre accès à cette fibre.

• (1545)

Terry Skiffington: Non, je ne le suis pas du tout.

Arnold Viersen: Nous nous interrogeons simplement sur certains des effets de l'objectif de 30 % d'ici 2030 que le gouvernement s'est fixé. A-t-il une incidence sur les possibilités de coupe dans votre région?

Terry Skiffington: Ce n'est pas du tout le cas. Comme je l'ai mentionné dans mes observations, en Ontario, nous avons atteint un sommet d'environ 24 millions de mètres cubes de coupe par année. Nous en sommes maintenant à environ 10 ou 11 millions de mètres cubes.

Il y a beaucoup de volume disponible, et tout se passe très bien. C'est simplement qu'avec le recul de l'industrie et la fermeture des 18 usines dont j'ai parlé dans mes commentaires, les volumes ont chuté de façon spectaculaire.

Arnold Viersen: Il y a beaucoup d'arbres, mais on n'en a pas besoin.

Terry Skiffington: C'est une parenthèse, mais la qualité des arbres diminue parce que nous ne les coupons pas à pleine maturité. Comme nous l'avons vu dans le Nord-Ouest de l'Ontario cet été, une grande partie de ce volume a brûlé. Nous avons eu beaucoup de chance dans le Nord-Est, étrangement, parce qu'il y a eu beaucoup de pluie, mais nous serons frappés de plein fouet l'été prochain.

Arnold Viersen: Un accord sur le bois d'œuvre résineux vous apporterait-il la stabilité dont vous avez besoin à l'avenir?

Terry Skiffington: C'est une excellente question. Voilà la question.

Un accord sur le bois d'œuvre résineux réglerait la moitié de l'équation. L'industrie du sciage pourrait ainsi couper et transformer plus de bois d'œuvre. D'un autre côté, que ferait-on des copeaux et de la biomasse si des usines comme la nôtre ne sont pas viables? Cela ne fonctionne pas. Les scieurs seront coincés. Les deux problèmes doivent être réglés en même temps.

Arnold Viersen: Nous avons passé une dizaine d'années sans accord sur le bois d'œuvre. Comment avez-vous survécu jusqu'à maintenant? Vous avez dit que la situation a beaucoup changé depuis la COVID.

Terry Skiffington: Je ne travaille pas directement dans ce secteur. Je ne suis pas un expert, mais mes collègues...

Les récents changements ont fait passer les niveaux tarifaires de...

Arnold Viersen: Au cours des quatre dernières semaines environ...

Terry Skiffington: Au cours des quatre dernières semaines, 10 % ont été ajoutés. Avant cela, le taux est passé de... Je ne devrais pas dire le chiffre, parce que je ne le connais pas. Il a atteint 35 %, alors qu'il était beaucoup plus bas. On y ajoute ensuite 10 %. Voilà le changement qui a été apporté récemment.

Arnold Viersen: Merci beaucoup.

Le président: Je vous remercie tous les deux.

Nous allons passer à M. Hogan pour six minutes.

Corey Hogan (Calgary Confederation, Lib.): Merci d'être ici, monsieur Skiffington. Je vous remercie de votre important travail au sein de l'usine Kap. Elle joue un rôle des plus importants dans l'économie locale et l'écosystème forestier. C'est le point sur lequel je veux revenir, et je pense qu'il découle assez naturellement des commentaires de M. Viersen.

Dans votre déclaration préliminaire, vous avez parlé de l'interdépendance du secteur forestier. En vérité, plus nous produisons de bois d'œuvre, plus nous devons penser aux résidus. C'est un écosystème assez intégré.

Je me demande si vous pouvez en dire plus au Comité sur cette intégration et sur ce à quoi ressemblent exactement les grappes forestières. Lorsqu'une scierie reçoit une grume, que se passe-t-il? Comment tout cela est-il utilisé?

Terry Skiffington: Je vais essayer de m'en tenir à la question du bois d'œuvre. Il y a tout un éventail d'activités, mais ce que je connais le mieux...

Lorsque nous allons dans un peuplement de conifères et que nous récoltons ces arbres — et disons qu'il s'agit de conifères purs —, environ 25 % d'entre eux ne sont pas d'une qualité suffisante pour le bois de construction de dimensions courantes. Par conséquent, 25 % de la récolte doit trouver une transformation de rechange, comme les pâtes, le papier, l'énergie et d'autres produits.

Ensuite, lorsque nous transformons cet arbre de qualité en bois d'œuvre, environ 45 % sont en fait convertis en bois d'œuvre. Le reste — l'écorce, la sciure de bois et les copeaux — se trouve entre l'arbre rond et les deux-par-quatre finis. Ces 55 % doivent également trouver une utilité et être transformés en quelque chose de valeur. Lorsque nous prenons cet arbre, nous le divisons en différentes zones qui doivent ensuite générer une viabilité économique pour la transformation, de sorte que l'arbre entier génère une valeur.

Comme nous venons de le mentionner, les droits et les tarifs douaniers sur le bois d'œuvre ont fait des ravages dans la capacité de rentabiliser les deux-par-quatre, ce qui s'ajoute à l'évolution des marchés mondiaux des pâtes et papiers.

En Ontario, nos actifs sont vieillissants. Nous n'avons pas été en mesure de continuer à faire de l'argent dans le secteur des pâtes et papiers. Ensuite, il y a eu des événements comme la crise financière mondiale et la COVID qui ont accéléré cette évolution.

Aujourd'hui, nous nous trouvons dans la situation suivante. L'industrie du sciage en Ontario est très bien sur les plans des actifs, de la productivité et des coûts, mais le différend sur le bois d'œuvre est en train d'éliminer tous ces gains. Je peux seulement parler au nom de Kap Paper, mais en général, en Ontario, nous ne pouvons plus transformer ces autres portions du bois comme nous le faisons depuis toujours. Nous devons délaissier ces produits traditionnels et au profit de nouveaux produits.

• (1550)

Corey Hogan: C'est une introduction parfaite à ma prochaine question.

Je suis d'accord. Nos forêts sont de très grande qualité grâce à notre gestion forestière. Nous nous retrouvons avec un excellent produit, pour autant que nous le coupons au bon moment. Pour répondre à votre intervention, cela peut parfois aller trop loin. L'économie des scieries est telle qu'elle n'est rentable que lorsque l'arbre en entier est utilisé.

Si la demande de papier diminue et que les marchés des pâtes et papiers évoluent, quelles sont nos solutions de rechange pour l'utilisation des résidus, et comment les gouvernements peuvent-ils aider le marché à y arriver plus rapidement?

Terry Skiffington: Nous nous éloignons très rapidement des marchés traditionnels des pâtes et papiers pour nous tourner vers les marchés des matériaux de construction de pointe. Il n'y a pas que le Canada qui emprunte cette voie; de nombreux marchés dans le monde se tournent vers la fabrication de matériaux de construction à base de bois.

La technologie a évolué au cours des 10 dernières années environ. Nous avons des produits comme les panneaux de fibres à densité moyenne, le bois lamellé-croisé, et les panneaux de lamelles orientées. Un panneau de fibres à densité moyenne est un panneau très comprimé que l'on utilise dans les armoires de cuisine de grande qualité. On l'utilise souvent dans la fabrication de meubles et de planchers. La qualité naturelle du bois d'œuvre provenant de la forêt boréale nordique s'avère excellente pour fabriquer un matériau en bois d'ingénierie de qualité supérieure pour le secteur de la construction. Cette qualité est attribuable à plusieurs facteurs.

Le facteur principal est que l'arbre qui pousse dans la forêt boréale nordique atteint un diamètre d'environ 30 cm en 75 ans. La densité de cet arbre est extrêmement élevée. En revanche, dans le Sud des États-Unis, un arbre atteindra un diamètre semblable en 23 ans.

Vous avez tout à fait raison de dire que nous gérons très bien la forêt. Mais n'oublions pas que dame Nature nous a également donné l'énorme avantage du cycle des saisons, où nous passons des températures estivales à hivernales. De plus, la plupart de nos forêts poussent dans ce que j'appellerais un marécage. Les arbres poussent très lentement et offrent un bois de très grande qualité.

En Ontario, on se tourne vers des matériaux de construction de pointe. Il y en a déjà plusieurs. Il y a une grosse usine à Sault Ste. Marie. L'entreprise Georgia-Pacific vient d'annoncer l'agrandissement de son usine d'Englehart, en Ontario.

Corey Hogan: Merci.

[Français]

Le président: Monsieur Simard, vous avez la parole pour six minutes.

Mario Simard (Jonquière, BQ): Merci, monsieur le président.

Monsieur Skiffington, j'aimerais d'abord vérifier si vous entendez la jolie voix de l'interprète qui remplace la mienne.

[Traduction]

Terry Skiffington: Mon français n'est pas très bon, alors je vais essayer et...

[Français]

Mario Simard: Je veux juste savoir si vous entendez l'interprétation.

[Traduction]

Terry Skiffington: Oui, je l'entends.

[Français]

Mario Simard: C'est excellent.

Vous avez bien démontré l'intégration du secteur forestier, où une valorisation est faite à chaque étape. Quand on enlève une des étapes, c'est tout le reste qui est mis en péril. À cet égard, le conflit relatif aux droits compensateurs et aux droits antidumping fait mal à l'entièreté de la filière. J'aimerais avoir votre avis sur une proposition qui circule présentement et que je vais vous transmettre par l'entremise de la greffière.

Il y a eu deux types de proposition. D'abord, il y a eu l'idée de racheter une portion des droits compensateurs. On sait que 11 milliards de dollars en droits compensateurs dorment présentement dans les coffres des États-Unis. Le gouvernement aurait pu racheter une portion de ces droits compensateurs. Il est vrai que ce sont des sommes très élevées, mais, récemment, des gens de l'industrie, accompagnés de syndicats, ont fait une nouvelle proposition. Ils ont avancé l'idée que le gouvernement rachète 50 % des droits compensateurs à la fin de chaque mois. Ainsi, on pourrait continuer à exporter sur le marché américain, maintenir des gens en emploi et fournir des installations pour la granulation de bois et la fabrication de copeaux.

Je ne sais pas si cette proposition a circulé en Ontario. Elle a abondamment circulé au Québec.

Trouvez-vous que c'est une proposition intéressante?

On vous enverra la proposition par écrit. Je vous demanderais d'envoyer une réponse par écrit.

• (1555)

[Traduction]

Terry Skiffington: Monsieur le président, monsieur Simard, je m'excuse, mais ce n'est vraiment pas mon domaine d'expertise. Je me suis toujours uniquement concentré sur la transformation secondaire des résidus, sur ce qui se passe en aval. Même si je suis vic-time, disons, de droits de douane, je ne suis pas du tout un spécialiste des différents mécanismes de recouvrement de ces droits. Je suis désolé.

[Français]

Mario Simard: On va vous envoyer la question par écrit. Ce sera peut-être plus simple. Je vous parlais surtout des droits compensateurs et des droits antidumping actuels, dont le taux est de 35 %.

Dans votre présentation liminaire, vous avez parlé abondamment de ce qu'on appelle aujourd'hui les bioproduits. On peut faire de la fibre cellulosique pour remplacer des produits issus du pétrole, par exemple, ou produire de l'énergie à partir de carburants propres. On en a déjà parlé au Comité. Plusieurs témoins nous ont dit que, si on voulait prendre cette direction, il était essentiel de maintenir un prix sur le carbone et d'accorder des crédits d'impôt pour ces nouvelles technologies propres.

Appuyez-vous ce type de politique, qui viendrait faciliter le déploiement de bioproduits, que ce soit les biocarburants ou la fibre cellulosique?

[Traduction]

Terry Skiffington: Tout à fait. Il y a un programme national de décarbonation. Nous fournissons différents moyens d'atteindre cet objectif. Ce que j'ai dit plus tôt — réduire au minimum les feux de forêt et convertir ce carbone en un produit en bois massif — est l'une des meilleures façons d'y parvenir. Comme nous le savons, les feux de forêt sont l'une des plus grandes sources d'émissions au pays chaque année. Plus nous parviendrons à utiliser cette matière dans des produits qui stockeront le carbone, et plus nous obtiendrons de l'aide par l'entremise de mesures incitatives, qu'il s'agisse d'un crédit d'impôt, de la reconnaissance de la réduction du carbone ou d'une entente d'achat d'énergie verte... Nous appuyons sans réserve tout mécanisme qui peut accélérer notre capacité à déployer ce genre d'initiative et à attirer des investisseurs du secteur privé.

[Français]

Mario Simard: Vous avez parlé du recul important du secteur des pâtes et papiers. Je pense que c'est un fait avéré.

À votre avis, où réside la meilleure orientation, pour le secteur forestier, quant à la transformation des résidus de bois en copeaux?

Dans quel type de technologie devrions-nous accroître nos efforts pour permettre à la filière d'être en santé?

• (1600)

[Traduction]

Terry Skiffington: Comme je l'ai mentionné, il faut se tourner vers les technologies émergentes relatives aux matériaux de construction de pointe, et s'éloigner des produits traditionnels de pâtes et papiers. Il faut mettre en place des chaînes de production de panneaux de fibres à moyenne et haute densité.

L'avantage de cette technologie, c'est qu'elle est en place partout dans le monde. Elle a fait ses preuves. Elle est rapide. Un projet de deux ans pourrait presque remplacer deux usines Kap Paper pour ce qui est de la consommation en copeaux de bois d'œuvre. C'est une façon extrêmement rapide d'opérer un changement pour rétablir notre équilibre.

Vous avez mentionné l'autre...

Le président: Pourriez-vous conclure votre réponse?

Terry Skiffington: D'accord.

Il existe également une foule de possibilités dans le domaine des bioproduits. Comme je l'ai mentionné, si l'on prend l'exemple de l'usine de Temiskaming, qui est déjà bien avancée dans cette voie, le déploiement de ce type de technologies dans le Nord de l'Ontario est la prochaine...

Le président: Je vous remercie.

Chers collègues, nous passons maintenant à notre deuxième série de questions.

M. Martel sera suivi de M. Guay, puis de M. Simard. Chaque intervenant disposera de six minutes.

[Français]

Richard Martel (Chicoutimi—Le Fjord, PCC): Merci, monsieur le président.

Monsieur Skiffington, je vous remercie d'être parmi nous, aujourd'hui. Ça nous fait plaisir de vous accueillir.

Pourriez-vous nous parler de l'état actuel de votre usine et des défis majeurs que vous devez relever pour rester opérationnels?

[Traduction]

Terry Skiffington: Merci.

Notre usine est un complexe de pâtes et papiers de moyenne envergure. Nous y employons directement 300 personnes. C'est une grande usine. On y retrouve un mélange de technologies plus récentes et de technologies anciennes. Nos actifs énergétiques sont plutôt vieux. Nos installations de traitement des effluents sont de calibre mondial.

Bien que nous produisions un très bon produit, comme je l'ai mentionné plus tôt, nous ne sommes pas en mesure de couvrir nos coûts d'exploitation en raison des ravages que la guerre commerciale, en particulier, a créés sur le marché. Cela dit, nos infrastructures sont enviables.

Nous nous trouvons sur la Transcanadienne. Le principal gazo-duc de l'axe est-ouest traverse notre propriété. Le réseau à haute tension de l'Ontario et la principale voie ferrée qui relie le Nord de l'Ontario et Toronto passent sur notre propriété. De plus, bien sûr, nous avons une main-d'œuvre bien formée et facilement disponible qui veut rester et vivre dans le Nord. En ce qui concerne les infrastructures de notre usine, comme je l'ai déjà dit, en ce qui a trait aux fibres qui proviennent de nos trois scieries régionales, nous sommes tout à fait prêts à opérer une transition et nous devons le faire. Nous n'avons pas le choix.

[Français]

Richard Martel: Devez-vous moderniser vos usines destinées à la transformation des produits du bois si vous voulez accroître votre taux de production?

[Traduction]

Terry Skiffington: Oui. Ce ne serait pas vraiment considéré comme une mise à niveau de nos installations, mais plutôt comme un remplacement de celles-ci. Nous remplacerions nos chaînes de fabrication existantes par des chaînes de fabrication complètement nouvelles, en tirant parti des infrastructures que je viens de décrire. Nous le ferions d'une manière qui nous permettrait de poursuivre nos activités actuelles pendant plusieurs années, pour ensuite passer aux nouvelles chaînes.

Comme je l'ai mentionné, nous nous concentrons sur les produits de bois d'ingénierie. Nous discutons... en fait, nous ne nous contentons pas de discuter; nous sommes très actifs avec le Fonds de réponse stratégique du gouvernement fédéral pour soutenir cette transformation. Il s'agit de centaines de millions de dollars. Ce ne sont pas des milliards, mais des centaines de millions de dollars. À ce chapitre, nous cherchons à obtenir du soutien de la province, du gouvernement fédéral et du secteur privé.

• (1605)

[Français]

Richard Martel: Vous avez dit avoir obtenu de l'aide du provincial, de M. Ford. Vous avez aussi obtenu de l'aide du fédéral par l'entremise de Mme Joly, entre autres choses.

Quelle sorte d'aide avez-vous reçue du fédéral?

[Traduction]

Terry Skiffington: À l'échelle fédérale, nous avons reçu un prêt d'exploitation de 10 millions de dollars par l'entremise de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario, ou FedNor, pour la période d'octobre à la fin de cette année. Une autre tranche sera versée par l'entremise de la FedNor, mais je ne suis pas certain de pouvoir le dire publiquement. Je ne sais pas quelles sont mes contraintes ou quelles sont les règles, mais je ne pense pas pouvoir le faire.

Le président: Vous venez de le dire.

Des voix: Oh, oh!

Terry Skiffington: Excusez-moi. Je ne peux pas entrer dans les détails. On sait que ce prêt a été accordé, mais les détails ne sont pas publics. Je suis désolé.

Le président: Il vous reste une minute, monsieur Martel.

[Français]

Richard Martel: Vous travaillez dans le secteur des pâtes et papiers depuis plusieurs années.

Pourriez-vous me dire comment s'est passée la dernière décennie pour ce secteur au Canada?

[Traduction]

Terry Skiffington: Certainement. La révolution numérique s'est éloignée de tout ce qui touche aux médias imprimés. Je peux vous donner quelques chiffres. En 2006, disons, ou il y a 20 ans, l'Amérique du Nord produisait et consommait environ 14 millions de tonnes de papier journal par année pour des journaux comme le *Toronto Star*. Nous connaissons les autres. Nous sommes passés à environ deux millions de tonnes dans ce court laps de temps.

Le président: Merci.

Nous passons à M. Guay, qui sera suivi de M. Simard.

Claude Guay (LaSalle—Émard—Verdun, Lib.): Merci, monsieur Skiffington, de votre présence. Nous vous en sommes reconnaissants. Je vous remercie de ce que vous faites. Je pense que c'est extrêmement important pour le Nord de l'Ontario.

Je vais vous pousser dans une autre direction, par curiosité. Nous savons tous que le secteur traditionnel des deux-par-quatre connaît des difficultés depuis des années. Nous avons eu de nombreux conflits avec les Américains. Existe-t-il un monde ou un produit qui permettrait au secteur d'être rentable; qui permettrait d'utiliser l'arbre en entier pour produire quelque chose d'autre que des deux-par-quatre comme on le fait en ce moment?

Je n'en ai aucune idée. Je vous demande simplement si vous y avez déjà pensé.

Terry Skiffington: Encore une fois, je dois m'en tenir aux limites de mon expertise. Je ne travaille pas dans une scierie. Je suis un spécialiste du secteur des pâtes et papiers. Mon expertise a toujours porté sur le traitement des résidus.

Je sais, pour avoir travaillé dans le secteur, qu'il n'y a pas un deux-par-huit ou un deux-par-dix sur la planète qui est d'une aussi bonne qualité que ceux que l'on produit avec nos épinettes et nos pins, surtout dans le Nord-Est de l'Ontario. Il y a ce que l'on appelle la cote de contrainte des matériaux. Nos deux-par-huit ou deux-par-dix que nous pouvons utiliser pour les solives de plancher et les chevrons... Personne d'autre au monde ne peut les produire. C'est un produit d'une excellente qualité.

Claude Guay: Ce que je veux dire... Imaginez un monde où il n'y aurait pas de scieries. Pourrait-on faire autre chose? Pourrait-on transformer l'arbre en entier pour fabriquer un autre type de produit? Est-ce que l'on réfléchit parfois à cela?

• (1610)

Terry Skiffington: En toute honnêteté, non. Je ne sais pas si cela se fait ou non, mais je n'y ai pas vraiment réfléchi.

Cela se fait dans d'autres régions du monde, mais pas avec du bois d'œuvre. On y utilise le bois franc, l'eucalyptus, dont le cycle de croissance — qui est de sept ou huit ans — est très rapide. On fait pousser un arbre de grand diamètre en sept ans. Sur le plan économique, en raison de cette croissance rapide et du fait qu'ils sont très près de leurs grandes usines... Il y a une usine qui est en construction au Brésil qui produira 3,5 millions de tonnes de pâte de feuillus par année. C'est dix fois plus qu'à l'usine de Thunder Bay. C'est énorme, et on utilise l'arbre en entier — le bois franc —, mais il n'y a pas... Je ne saurais dire si des gens font la même chose avec du bois d'œuvre.

Claude Guay: Permettez-moi de vous poser une question complètement différente. Vous avez dit — et cela se rapporte probablement davantage à votre domaine — que vous aviez reçu du soutien de la FedNor. Vous avez reçu de l'aide du gouvernement fédéral, de la FedNor. Vous êtes toujours en train de discuter d'une autre tranche avec cette agence. Vous discutez du Fonds de réponse stratégique. Vous avez dit que vous essayiez d'accélérer une transformation qui nécessiterait plusieurs décennies. Y a-t-il autre chose que nous pouvons faire? Vous semblez recevoir beaucoup d'aide de l'Ontario et du gouvernement fédéral. Que pourrions-nous faire d'autre pour vous aider, à part résoudre la crise à laquelle les usines sont confrontées?

Terry Skiffington: À court terme, il faut nous permettre de poursuivre nos activités; les gouvernements fédéral et provincial nous aident à le faire en ce moment. Nous avons un engagement jusqu'à la fin de l'année, et nous sommes en train de discuter de l'année prochaine. Le gouvernement provincial nous a fourni la grande majorité de cette aide.

Le gouvernement fédéral a réagi extrêmement rapidement par l'entremise de la FedNor. Il accélère aussi le traitement de notre demande au Fonds de réponse stratégique en partie parce que nous traversons une crise, mais aussi parce qu'il reste relativement peu de temps — deux ans — d'ici une augmentation importante de la consommation et un retour à la viabilité.

Je dirais que le personnel de la ministre Joly et celui du ministre Hodgson ne pouvaient être plus utiles pour nous aider à converger très rapidement vers la file d'attente. Notre demande au programme du Fonds de réponse stratégique est dans le système. Je crois que le Fonds de réponse stratégique peut très bien répondre à nos besoins. Il vise les produits assujettis à des droits de douane, la diversification des marchés et une valorisation accrue des produits issus des ressources naturelles, ce qui est exactement ce sur quoi nous nous concentrons à Kap Paper.

Je ne sais pas quel est le bon mot. Je ne suis pas partisan, mais le gouvernement fédéral nous a été d'une aide extrêmement utile.

Le président: Merci.

Monsieur Simard, vous avez la parole.

[Français]

Mario Simard: Je vais essayer de vous aider à devenir partisan, pour vous faire plaisir.

Revenons à nos moutons. Vous avez dit quelque chose d'essentiel. Selon vous, il faut maintenir les activités si on veut traverser la crise actuelle et avoir des joueurs.

Dans votre intervention précédente, en réponse à une question posée par mon ami M. Martel, vous avez dit que vous essayiez de transformer vos installations et de créer de nouvelles chaînes de production.

Selon ce que j'ai compris, vous travaillez dans le secteur des pâtes et papiers. Je trouve donc étrange de passer des pâtes et papiers, qui sont un produit chimique, au bois d'ingénierie.

Qu'est-ce que c'est? S'agit-il d'une forme d'aggloméré?

[Traduction]

Terry Skiffington: C'est une très bonne question.

Il y a deux mondes dans le domaine des pâtes et papiers. Il y a le monde des procédés chimiques et le monde des procédés mécaniques. Nous sommes dans le monde des procédés mécaniques pour les pâtes et papiers. Essentiellement, tout commence par un copeau de bois d'œuvre. Ce copeau de bois d'œuvre peut être transformé en pâte mécanique pour produire un panneau de fibres à densité moyenne. Au lieu de faire une feuille de papier journal, nous faisons une feuille de panneaux très comprimés. Il s'agit d'une chaîne de production complètement différente, mais elle est conçue de façon semblable afin de prendre les copeaux résiduels de la scierie et les convertir en un produit de plus grande valeur.

• (1615)

[Français]

Mario Simard: Je comprends. Merci.

Il est fort intéressant de passer de la fabrication des pâtes et papiers à celle de la pâte kraft. Là où il y a encore une demande, je suppose qu'il est présentement impossible de modifier des installations servant à faire des pâtes et papiers afin qu'elles puissent fabriquer de la pâte kraft. Je suppose aussi que le coût d'une telle modification serait très élevé.

Afin d'arriver à produire du bois d'ingénierie, comme vous voulez le faire, combien de temps cela pourrait-il prendre avant d'avoir une chaîne de production et d'accéder à un marché existant?

Pour y arriver, il faudrait transformer vos installations. Toutefois, la crise a lieu maintenant. Avant qu'une industrie se tourne de bord et développe de nouveaux produits, faut-il prévoir un horizon de cinq à sept ans?

On sait que cela ne se fera pas nécessairement d'ici demain ou dans six ou dix mois.

Pourriez-vous nous en dire plus là-dessus?

Combien de temps cela pourrait-il prendre pour développer de nouvelles chaînes de production?

[Traduction]

Terry Skiffington: Selon notre modélisation, la transformation prendra 30 mois. C'est en fait beaucoup moins complexe que d'opérer une transition pour produire de la pâte chimique ou de la pâte kraft, par exemple. La transformation sera assez rapide.

Nous aurions besoin de maintenir nos chaînes de production actuelles pour nos produits traditionnels à base de pâtes et papiers, et 30 mois plus tard, nous serions en mesure de démarrer le nouveau...

Nous nous intéressons au Fonds de réponse stratégique, car il nous permettra, entre autres, d'opérer un virage très rapidement. La transformation ne prendra pas sept à 10 ans. Nous ne créons pas les marchés; nous saisissons l'occasion de faire partie d'un marché en croissance qui existe déjà.

[Français]

Mario Simard: Dans un contexte où vos activités de base ne seraient plus rentables, il vous faudrait des liquidités pour investir dans une nouvelle chaîne de production.

Sans le soutien du gouvernement, je suppose qu'il serait impensable de changer la dynamique du secteur forestier pour aller vers de nouveaux produits.

Est-ce exact?

[Traduction]

Terry Skiffington: C'est exact.

[Français]

Mario Simard: Aucune entreprise ne se lancerait là-dedans.

De votre côté, la création d'une nouvelle chaîne de production prendrait au moins 30 mois. De plus, vous avez parlé du bois d'ingénierie.

Y a-t-il déjà un marché pour ce type de bois?

[Traduction]

Terry Skiffington: Il y a un marché bien établi qui connaît une croissance rapide. J'entends par là que la croissance est saine.

Cela s'explique notamment par le fait que de nombreux marchés, y compris le nôtre en Amérique du Nord, ainsi qu'en Europe et en Asie, reviennent à la construction à base de bois. On parle beaucoup de tours de plusieurs étages à base de bois. Dans le domaine de la construction de maisons et de tous les autres éléments connexes, on délaisse l'acier, le béton et le plastique au profit des produits à base de bois.

Le président: Il vous reste moins d'une minute.

[Français]

Mario Simard: Merci, monsieur le président.

Monsieur Skiffington, si le gouvernement mettait en place une mesure incitative, cela pourrait vous aider.

Je vais revenir sur ce que je vous disais tout à l'heure.

À de nombreuses reprises, on a demandé au gouvernement de faire de l'empreinte carbone un critère dans les appels d'offres publics. De cette façon, on favoriserait le bois puisque l'empreinte carbone de ce matériau est beaucoup moins grande que celle d'autres matériaux.

Si le gouvernement utilisait ce genre de politique dans ces appels d'offres publics, il enverrait un bon message selon lequel il cherche les produits à faible intensité carbonique.

Pensez-vous que cela donnerait assurément un coup de main au secteur forestier?

[Traduction]

Terry Skiffington: Je ne suis pas un expert dans ce domaine, mais mon intuition me dit que oui, absolument.

[Français]

Mario Simard: Comme vous le voyez, vous pouvez être partisan, vous aussi.

[Traduction]

Le président: Chers collègues, nous entamons maintenant notre troisième série de questions. J'ai été un peu indulgent à certains moments, alors nous aurons le temps d'entendre trois intervenants.

Monsieur Dawson, je vous souhaite de nouveau la bienvenue au Comité. Monsieur Viersen, j'ai oublié de vous souhaiter la bienvenue. Je suis heureux de vous voir aujourd'hui.

Nous passerons ensuite à M. Danko.

Monsieur Simard, vous serez le dernier intervenant de cette série de questions.

Monsieur Dawson, vous disposez de cinq minutes.

• (1620)

Mike Dawson (Miramichi—Grand Lake, PCC): Monsieur Skiffington, je vous remercie de votre présence aujourd'hui.

Même avec le soutien provincial et fédéral que vous avez reçu, pendant combien de temps Kap Paper peut-elle, de façon réaliste, poursuivre ses activités dans les conditions actuelles du marché, avec les droits de douane?

Terry Skiffington: Le prêt d'exploitation dont nous bénéficions en ce moment nous permettra de poursuivre nos activités jusqu'à la fin de l'année 2025. Des discussions sont en cours avec les deux gouvernements pour prolonger cette aide jusqu'en 2026.

Mike Dawson: Diriez-vous que le soutien que vous avez reçu récemment est un véritable plan de stabilisation ou une bouée de sauvetage à court terme?

Terry Skiffington: C'est une bouée de sauvetage à court terme. C'est un mécanisme à court terme qui nous permet de poursuivre nos activités alors que nous élaborons le plan de stabilisation ou le plan pour l'avenir. C'est une étape.

Mike Dawson: Selon votre propre planification interne, ce soutien vous permettra de poursuivre vos activités pendant combien d'années encore, plus ou moins?

Terry Skiffington: Il ne nous permettra pas de poursuivre nos activités pendant des années, mais pendant des mois.

Mike Dawson: Quels sont les signes avant-coureurs que nous devrions surveiller et qui montreraient que l'usine n'est pas seulement en difficulté, mais aussi en train de devenir non viable?

Terry Skiffington: C'est une très bonne question. Merci.

Le premier signe serait que les gouvernements provincial et fédéral annoncent le prochain palier de soutien d'exploitation. Les prochaines annonces comprendront beaucoup plus de précisions sur

l'ampleur et le déploiement des mesures que l'on adopte pour opérer un virage vers la viabilité à plus long terme.

Mike Dawson: Les mesures de soutien, les prêts, les garanties et les programmes actuels sont-ils pratiques pour vous à long terme, ou ne font-ils que repousser les décisions à un peu plus tard?

Terry Skiffington: C'est un peu des deux. Ils nous font gagner du temps, mais les prêts reposent sur le fait qu'il existe une solution réaliste et réalisable. S'il s'agissait seulement de nous faire gagner du temps, deux choses se produiraient: nous ne nous engagerions pas dans ces prêts, et les deux gouvernements non plus.

Mike Dawson: À quoi ressemblerait le cadre pour qu'une usine comme la vôtre soit durable?

Terry Skiffington: Cela nous ramène à notre repositionnement pour passer de la fabrication de produits de pâtes et papiers traditionnels à la fabrication de produits qui créent et génèrent une plus grande valeur sur les marchés en croissance.

Mike Dawson: Mon collègue a mentionné plus tôt l'absence d'accords commerciaux. Si nous restons dans un environnement de cette nature avec des cycles de droits récurrents, à quoi ressembleront les 5 à 10 prochaines années pour Kap Paper?

Terry Skiffington: En ce qui concerne les activités de Kap Paper, nous risquons de ne pas avoir de fibre provenant des scieries de bois d'œuvre, parce que ces scieries risquent essentiellement de cesser de fonctionner. Même si nous ne sommes pas directement assujettis à des droits de douane ou à un régime tarifaire, nous risquons de perdre notre approvisionnement en matières premières.

Mike Dawson: Environ quelle part de votre production aboutit sur le marché américain, directement ou indirectement?

Terry Skiffington: C'est environ 30 %, ou un peu moins, soit de 25 % à 30 %. Nous ne fabriquons que deux produits, du papier journal et du papier d'édition. Les deux sont vendus sur le marché américain. Ils sont vendus en très petites quantités au Canada. Le reste est destiné à l'exportation.

Mike Dawson: Vous avez parlé de 300 emplois. Combien d'emplois directs à l'usine et combien d'emplois indirects à Kapuskasing et dans la région dépendent du fait que l'entreprise Kap Paper reste ouverte?

Terry Skiffington: Il y a 600 emplois directs dans nos scieries et à Kap Paper, et 1 900 emplois indirects.

Ce ne sont pas nos chiffres. Ce sont les chiffres de la province produits à l'aide de multiplicateurs.

• (1625)

Le président: Merci à vous deux.

C'est maintenant au tour de M. Danko, pour cinq minutes.

John-Paul Danko (Hamilton-Ouest—Ancaster—Dundas, Lib.): Merci, monsieur le président.

J'ai quelques questions sur l'utilisation des résidus forestiers comme source de combustible durable, dont vous avez parlé plus tôt. Aujourd'hui, pendant la période des questions, le premier ministre a réitéré l'engagement du Canada à l'égard de l'Accord de Paris, qui vise à atteindre la carboneutralité d'ici la deuxième moitié du siècle. La plupart des gouvernements — provinciaux, municipaux, autochtones — se sont fixé un objectif de carboneutralité d'ici 2050, y compris la Ville de Hamilton, où j'ai déjà été conseiller municipal.

La province de l'Ontario a éliminé les centrales au charbon il y a plus de 10 ans, ce qui a permis d'améliorer énormément la qualité de l'air dans la province et de réduire considérablement les émissions de carbone. Cependant, cette semaine, nous avons vu que le gouvernement conservateur de la Saskatchewan promet maintenant d'utiliser du charbon pour produire de l'électricité jusqu'en 2050 et au-delà, soit une décision en droite ligne avec la stratégie de Donald Trump et l'une des plus mal avisées, irresponsables, négligentes et rétrogrades sur les plans environnemental et économique jamais prises.

Nous venons de visiter le port de Saguenay. Une part importante de ses activités consiste à exporter des granules de bois au Royaume-Uni, précisément dans le but de remplacer le charbon comme source de combustible pour la production d'électricité.

Ma question est la suivante: les résidus forestiers de l'Ontario, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et de tout le Canada pourraient-ils être utilisés pour remplacer le charbon comme source de combustible en Saskatchewan et ailleurs dans le monde?

Terry Skiffington: Oui, absolument. Le secteur forestier pourrait participer au remplacement de sources d'énergie de différentes façons. Le moyen le plus direct et le plus rapide est de produire de l'électricité à partir d'installations de cogénération alimentées à la biomasse. Nous en avons actuellement quatre en Ontario, dans le secteur forestier. Si nous convertissions un plus grand volume de biomasse en électricité, cela ne se rendrait pas grosso modo en Saskatchewan, mais c'est une façon de créer de l'énergie. Encore une fois, la biomasse que l'on brûle génère des émissions dans l'atmosphère, mais on crée de l'électricité qui compense des émissions ailleurs. C'est une façon très directe de procéder.

Les granules sont une autre méthode. Les granules ont leurs limites. Nous avons une usine de granules à Thunder Bay qui fournit des granules à la centrale électrique d'Atikokan OPG. C'est un produit qui a ses limites sur le plan de la concurrence économique, et cela ne peut vraiment fonctionner qu'avec des subventions. Les granules peuvent ensuite servir pour compenser les émissions, disons, du charbon ou du gaz naturel, mais c'est un produit qui ne peut pas rivaliser directement sur le plan économique.

Il y a aussi des technologies qui sont de plus en plus utilisées maintenant pour créer, essentiellement, un produit de remplacement au diesel à partir de la biomasse. C'est ce qu'on appelle la pyrolyse. On parle de plus en plus aussi, et c'est très intéressant, d'un carburant d'avion durable.

Il y a différentes possibilités, et elles auront toutes besoin de soutien.

John-Paul Danko: Merci.

J'ai une question complémentaire sur la durabilité. Vous avez dit que le secteur forestier est une industrie durable. Je suppose que vous parlez de durabilité environnementale et de durabilité économique. Je veux vous donner l'occasion de nous en dire plus sur la durabilité environnementale du secteur forestier et sur la façon dont cela s'inscrit dans les objectifs du Canada d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050.

• (1630)

Terry Skiffington: Bien sûr. En ce qui concerne la biodiversité économique et environnementale dans son ensemble, en Ontario, nous gérons la forêt d'une manière qui — je ne veux pas dire imiter; c'est un mauvais mot — reproduit le processus de régénération na-

turelle, et la différence, c'est qu'elle ne brûle pas. Nous intervenons au nom de dame Nature et replantons des forêts mixtes, puis nous récoltons le bois, puis nous les replantons, et cela a pour effet direct de réduire la quantité de carbone rejetée dans l'atmosphère.

Le président: Merci.

[Français]

Monsieur Simard, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

Mario Simard: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je veux revenir sur ce que mon collègue M. Danko vous a dit précédemment. Il vous a effectivement parlé des granules qui sont produites au Saguenay et qui sont envoyées en Europe. Si on peut les exporter en Europe, c'est qu'il y a un incitatif en Europe. On encourage des entreprises à utiliser ce type d'énergie, plutôt que les énergies fossiles.

Ce qui est étonnant, c'est que nous sommes en train de faire le chemin inverse. Le gouvernement tergiverse pour ce qui est du Règlement sur les combustibles propres. Des crédits d'impôt avaient été accordés pour les technologies propres, mais j'ai vu qu'une usine de cogénération dans ma région, à Saint-Félicien, a de la difficulté à obtenir ce crédit d'impôt. Les usines de cogénération, qui produisent de l'électricité avec de l'écorce, ont de la difficulté à obtenir ce type de soutien.

Nous savons que ça coûte plus cher de produire de l'énergie par la cogénération et que ça coûte plus cher de produire de l'énergie de la biomasse que de l'énergie fossile.

Sans ce type d'incitatif, sera-t-il difficile de créer un marché pour ce produit de biomasse?

Je voudrais que vous disiez clairement au Comité ce que vous en pensez.

[Traduction]

Terry Skiffington: Il est financièrement impossible de faire concurrence aux sources de combustible carboné ou, disons, aux combustibles fossiles avec la biomasse sans une forme quelconque d'incitatif. Si nous regardons ce qui se passe dans d'autres pays — la Scandinavie est probablement le meilleur exemple au monde —, ils sont conscients des vastes retombées économiques d'un secteur. Pour que ce secteur soit durable et financièrement viable à long terme, il lui faut des mécanismes de soutien comme des accords d'achat d'énergie, comme à l'usine de Saint-Félicien dont vous avez parlé.

Si on prend le coût du combustible à la base, la biomasse ne peut pas rivaliser. Si nous tenons compte du fait qu'il s'agit d'un élément clé pour stabiliser une région, pour en faire croître le développement économique... Comme je l'ai mentionné, notre petite région génère environ 300 millions de dollars d'activités économiques, qui peuvent ensuite croître grâce à la production d'électricité à partir de la biomasse. Et il ne faut pas oublier que nous avons besoin d'électricité en Ontario.

Le président: Merci.

[Français]

Mario Simard: Merci.

[Traduction]

Le président: Merci, monsieur Skiffington, de votre témoignage aujourd'hui. C'était un témoignage très pertinent, en effet. Comme vous étiez le seul témoin, vous n'avez pas chômé, mais nous avons beaucoup appris de vous.

Comme l'un de nos membres l'a suggéré, nous serions heureux de recevoir un mémoire de votre part. N'hésitez pas à nous fournir plus d'information si vous n'avez pas eu l'occasion d'aborder certains points.

Chers collègues, nous allons suspendre la séance pendant quelques minutes, le temps d'accueillir le prochain groupe de témoins. Nous serons de retour sous peu.

• (1630)

(Pause)

• (1640)

Le président: Chers collègues, nous pourrions peut-être reprendre nos places.

Permettez-moi d'abord de faire quelques observations à l'intention de nos témoins.

Si vous participez par vidéoconférence, cliquez sur l'icône du microphone pour activer votre micro, et veuillez vous mettre en sourdine lorsque vous ne parlez pas. De plus, au bas de votre écran, vous pouvez sélectionner le canal approprié pour l'interprétation: le parquet, l'anglais ou le français. Ceux qui sont dans la salle peuvent utiliser l'oreillette et sélectionner le canal désiré. N'oubliez pas que nous avons des interprètes très talentueux et excellents. Veuillez dans la mesure du possible parler clairement et lentement. C'est toujours utile.

Je vous rappelle que tous les commentaires doivent être adressés à la présidence.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à nos témoins.

Nous accueillons, sur Zoom, Steeve St-Gelais, président, Boisaco Inc. Dans la salle, nous accueillons, du Groupe Rémahec, Julien Lampron, premier vice-président, Développement organisationnel et affaires publiques, et Pierre Cormier, conseiller spécial du président.

Vous disposez chacun d'un maximum de cinq minutes pour faire votre déclaration préliminaire.

Monsieur St-Gelais, vous avez la parole. Bienvenue.

[Français]

Steeve St-Gelais (président, Boisaco inc.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Honorables membres du Comité, bonjour.

Notre organisation vous est reconnaissante de prendre le temps d'effectuer cette importante analyse concernant notre secteur d'activité.

Le groupe Boisaco est une organisation de propriété collective appartenant à environ 300 travailleurs coopérants, de même qu'à plus de 800 citoyens investisseurs de notre milieu. La mission du groupe Boisaco consiste à agir en tant qu'un moteur de développement durable en vue d'assurer la vitalité de notre milieu par une mise en valeur responsable de la ressource ligneuse. En conformité avec l'accomplissement de cette mission, huit entreprises de pre-

mière, deuxième et troisième transformation s'apparentent au groupe Boisaco. Nos activités sont concentrées en Haute-Côte-Nord et au Saguenay, dans la province de Québec.

Notre secteur d'activité est confronté à un conflit avec les États-Unis, qui perdure depuis déjà trop longtemps. Ce conflit a maintenant atteint des proportions démesurées. En tant qu'organisation de coopération citoyenne profondément enracinée dans notre milieu, nous exprimons, aujourd'hui, un appel à la clairvoyance. Il est impératif que notre gouvernement fédéral prenne conscience de l'importance et de la nécessité du secteur forestier. Pour cela, il est indispensable de disposer du vrai portrait de l'aménagement forestier qui est pratiqué au Canada.

Des milliers d'hommes et de femmes aménagent les forêts canadiennes depuis de multiples générations. Ils ont à cœur nos forêts. Trop souvent, des messages simplistes, des affirmations erronées et des mythes sont entretenus par certains militants antiforesterie. Ces derniers marquent l'imaginaire des Canadiens et des Canadiennes, et les perceptions prennent malheureusement le dessus sur la réalité, ce qui occulte toute l'ardeur au travail, le professionnalisme et la rigueur déployée par nos artisans de la forêt. En effet, tous les travailleurs et toutes les travailleuses du secteur forestier sont des professionnels dans leur champ d'action respectif. Ils ne méritent pas d'être méprisés. Ils méritent plutôt considération, respect et reconnaissance, comme tous les travailleurs et toutes les travailleuses des autres secteurs d'activité.

Le bois est le matériau le plus écologique qui soit, et les pratiques forestières québécoises et canadiennes sont parmi les meilleures au monde. Ces dernières sont d'ailleurs certifiées en vertu de critères d'aménagement forestier durable qui sont reconnus internationalement, ce qui implique de pouvoir répondre aux besoins des générations actuelles, sans compromettre la capacité de répondre à ceux des générations futures.

Toutes les Canadiennes et tous les Canadiens ont besoin des produits découlant de la transformation du bois. Des matériaux de construction aux composants de meubles, du papier hygiénique aux serviettes hygiéniques, du carton alimentaire au carton d'emballage, des granules de bois aux composants de palettes, le bois est omniprésent partout dans nos vies. Chaque citoyen consomme en moyenne de 1,5 à 2 mètres cubes de bois par année. Derrière chaque produit que nous consommons se trouve le travail de milliers de femmes et d'hommes, souvent à l'œuvre dans des conditions exigeantes au cœur de nos régions et de nos forêts. Le paradoxe entre le fait que nous soyons tous collectivement bien contents de pouvoir répondre à plusieurs de nos besoins, en faisant usage de produits engendrés par la transformation du bois, tout en condamnant le travail et les efforts qu'il y a derrière, a assez duré. Il est temps de redonner au secteur forestier ses lettres de noblesse, mais aussi, et surtout, il est temps de redonner la dignité à tous ceux et à toutes celles qui récoltent et transforment le bois, rendant ainsi accessible à l'ensemble des Canadiens et des Canadiennes tous les produits qui en découlent.

Notre gouvernement fédéral a un rôle fondamental à jouer en ce sens. Il doit contribuer à cette prise de conscience collective relativement à l'importance du secteur forestier à l'échelle du Canada. Il doit veiller à la mise en place d'un environnement favorable et porteur d'avenir pour le secteur forestier, en favorisant l'utilisation du bois, la construction de logements, l'accès aux liquidités en cette période très difficile, de même qu'en encourageant l'innovation sous toutes ses formes, et ce, autant en première qu'en deuxième et en troisième transformation. Le gouvernement fédéral doit aussi, et surtout, être un défenseur infatigable et acharné de notre secteur d'activité, particulièrement dans le cadre du conflit sur le bois d'œuvre avec les États-Unis, qui perdure depuis trop longtemps déjà.

Merci beaucoup.

• (1645)

The Chair: Merci, monsieur St-Gelais.

[Traduction]

Nous passons à M. Cormier.

Vous avez la parole pendant un maximum de cinq minutes.

[Français]

Pierre Cormier (conseiller spécial du président, Groupe Ré-mabec): Monsieur le président, membres du Comité, je vous remercie de me recevoir cet après-midi.

Je m'appelle Pierre Cormier. Je suis ingénieur forestier et conseiller spécial du président du Groupe Ré-mabec.

Je suis accompagné aujourd'hui de M. Julien Lampron, premier vice-président, Développement organisationnel et affaires publiques, du Groupe Ré-mabec.

Le Groupe Ré-mabec est l'un des plus grands producteurs forestiers privés au Québec, et il fait partie des dix premières entreprises forestières au Canada.

Nous aménageons nos forêts et en retirons trois millions de mètres cubes de bois par année. Nous menons des activités principalement dans trois régions au Québec, soit la Mauricie, le Saguenay—Lac-Saint-Jean et la Côte-Nord. Plus de 2 000 familles dépendent directement de nos activités, une responsabilité que nous prenons très au sérieux.

Notre groupe est totalement intégré, et il travaille avec des compagnies affiliées qui couvrent l'ensemble de la chaîne de valeurs, de la récolte des arbres à la production du bois d'œuvre jusqu'à la vente des différents produits, en passant par l'aménagement des chemins forestiers et la gestion des cours à bois.

Nous sommes partenaires avec Produits forestiers Arbec, et nous exploitons sept usines de bois d'œuvre, ce qui représente 1 % de la production totale de bois d'œuvre en Amérique du Nord.

Le Groupe Ré-mabec est aussi résolument tourné vers l'avenir. Nous savons qu'une saine gestion de la forêt représente un pilier de l'économie canadienne. Notre groupe répond aux défis climatiques grâce à la décarbonation, et il contribue à la vitalité de centaines de municipalités de nos régions.

En raison de la diminution de l'utilisation des sous-produits du bois dans le domaine des pâtes et des papiers, le groupe a choisi d'investir dans la nouvelle économie et de produire des énergies renouvelables. L'huile pyrolytique, le biocharbon et le biochar sont

autant de nouveaux produits issus de la biomasse forestière qui sont porteurs pour l'économie canadienne et qui vont décarboner le Québec, le Canada, le monde. Le Groupe Ré-mabec a ainsi développé un complexe intégré de production de biocarburants sur son site de Port-Cartier, situé sur la Côte-Nord.

Depuis 2022, l'usine Bioénergie AE Côte-Nord produit un biocarburant à partir de la biomasse forestière. Il s'agit de la plus importante usine de pyrolyse rapide dans le monde, et elle a une capacité annuelle de 40 millions de litres. Elle a vendu, à ce jour, près de 50 millions de litres pour remplacer du mazout lourd et ainsi éviter l'émission de 76 000 tonnes de CO₂ dans l'atmosphère, soit l'équivalent des émissions de 16 000 voitures. Le potentiel de cette technologie est immense, et un biocarburant issu de la forêt pourra être utilisé dès maintenant pour remplacer le mazout dans les industries, dans nos bâtiments institutionnels et, bientôt, dans l'essence que l'on retrouve dans les stations-service.

Le complexe intégré de Port-Cartier accueille également Carbo-nity, une usine de biochar capable de produire 10 000 tonnes de biochar annuellement. Elle a été construite avec nos partenaires Air-ex Énergie et Suez. L'usine vise à remplacer l'utilisation de charbon et à séquestrer du carbone dans les sols. Il s'agit de l'une des solutions les plus prometteuses, dont l'utilisation dans le domaine agricole permet de décarboner et d'enrichir nos sols pour faire face aux phénomènes météorologiques extrêmes, qui font maintenant partie de notre nouvelle réalité.

Malgré ces avancées, le contexte politique actuel pour l'industrie forestière est insoutenable. La résilience caractérise notre industrie, et nous subissons depuis de nombreuses années les contrecoups de la crise liée au bois d'œuvre. Toutefois, nous savons tous que la situation actuelle ne peut durer encore bien longtemps.

Comme vous le savez, les scieurs du Canada ont versé plus de 10 milliards de dollars — on parlait de 11 milliards de dollars plus tôt — en droits compensateurs, tout ça dans le contexte d'un conflit du bois d'œuvre qui s'éternise. Pour le Québec, on parle de plus de 2 milliards de dollars canadiens. Les taux combinés actuels et le fardeau de la taxe additionnelle de 10 % nous rendent vraiment vulnérables dans le marché du bois d'œuvre tel qu'il existe aujourd'hui. L'effet sur nos entreprises est dévastateur. Les marges de crédit sont étouffées. De plus, la capacité à maintenir les emplois s'en trouve menacée.

Tout est une question de liquidités — je crois que c'est M. Martel ou M. Simard qui en ont parlé plus tôt. C'est pourquoi nous avons pris position récemment concernant les différentes options pour pouvoir venir en aide à l'industrie du bois d'œuvre et pour faire en sorte que nous puissions avoir suffisamment de liquidités pour fonctionner.

• (1650)

Pour résumer, je vous dirai que notre entreprise est réellement orientée vers l'avenir. Nous croyons en la foresterie, et nous croyons en la valorisation de la fibre pour consolider nos filières forestières dans toutes nos régions au Québec et au Canada.

Selon nous, il est évident que le bois doit servir à la construction, mais à la construction à valeur ajoutée. Nous avons le meilleur bois pour construire et répondre à la crise du logement, ce que le gouvernement est en train de faire grâce à des solutions d'ordre fédéral pour régler la crise du logement dans nos communautés. Du reste, nous faisons des bioproduits comme de la pâte, du biocarburant, du biochar et du biocarbonate. En produisant de l'huile pyrolytique, nous avons l'occasion de diversifier notre portefeuille d'énergies vertes et de contribuer à décarboner l'ensemble de notre pays, ce qui permettrait de consolider nos filières forestières en valorisant la fibre.

Ce dont nous avons besoin, ce sont de vitrines. Nous faisons déjà des bioproduits, alors il faut appuyer notre système, que ce soit par la réglementation des bioproduits ou par l'insertion d'incitatifs par les gouvernements, pour amener nos biocarburants aux stations-service et à nos institutions. Nous devrions développer des vitrines dans nos institutions.

Actuellement, nous discutons avec des universités en ce qui a trait au chauffage, mais nous pourrions aussi transformer des institutions fédérales en utilisant nos bioproduits. Tout ça rendrait nos filières forestières plus fortes et orientées vers l'avenir. Nous pourrions conserver nos emplois si importants pour le développement de nos régions.

• (1655)

[Traduction]

Le président: Merci, monsieur Cormier.

Je remercie les témoins de leur déclaration. Nous allons commencer nos séries de questions.

Nous allons commencer par M. Martel, pour six minutes.

[Français]

Richard Martel: Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être des nôtres cet après-midi.

Monsieur St-Gelais, les droits de douane ont été portés à 45 %, mais ils pourraient monter à 55 %. Qu'est-ce qui fait que vous êtes encore opérationnel aujourd'hui?

Steeve St-Gelais: Nous ne sommes pas un très gros exportateur. Nous ne sommes pas parmi les plus gros exportateurs de bois d'œuvre. Si on s'intéresse à la proportion de tous les produits générés par des entreprises similaires, les pourcentages varient. En ce qui concerne notre production de bois d'œuvre destinée à l'exportation, les pourcentages étaient de 5 à 10 %. Il est donc évident que les droits de douane ont des effets négatifs sur nous. Ils étaient de 14 ou 15 % au mois d'août, puis ils ont monté à 35 % et, maintenant, ils sont de 45 %.

Le volume que nous exportons nous permet d'abandonner le marché américain s'il maintient ses droits de douane et de retourner sur notre marché traditionnel, à savoir le marché canadien. C'est ce que nous avons fait jusqu'à présent. Même si nous ne fermons pas la porte à la vente aux États-Unis, ça n'a pas de sens d'exporter là-bas, compte tenu des droits de douane actuels. Nous ne vendons donc plus nos produits aux États-Unis depuis déjà quelques mois. Compte tenu du fait que nous n'étions pas un gros exportateur, nous avons réussi à trouver notre place sur le marché canadien. Toutefois, il faut être conscient que, malheureusement, les plus gros exportateurs retournent une partie de leur production sur le marché canadien. Au bout du compte, nous sommes tous touchés d'une manière ou d'une autre.

Richard Martel: Pensez-vous que le gouvernement manque de volonté pour ce qui est de négocier cet accord avec les Américains? Il n'y a pas que M. Trump. On sait que des droits de douane sont en place depuis 2015, et c'était M. Obama qui était là. Il n'y a eu aucune négociation et rien n'a été touché dans l'accord.

Selon vous, y a-t-il un manque de volonté à cet égard?

Pourquoi ne veut-on pas y toucher?

Steeve St-Gelais: C'est un des constats qu'il faut faire. Les secteurs de l'acier, de l'aluminium et de l'énergie sont ceux auxquels on a donné la priorité.

Or, en réalité, le secteur du bois d'œuvre est dans cette situation depuis 2017. C'est la sixième crise liée au bois d'œuvre. Cela fait 40 ans que ça dure. La crise actuelle date de 2017.

Vous comprendrez donc que, pour nous, il est d'autant plus important de mettre le bois d'œuvre en priorité. Nous comprenons les défis importants qui existent pour l'aluminium, l'acier et l'énergie, mais ça fait depuis 2017 qu'il y a des répercussions négatives sur le secteur du bois d'œuvre. C'est d'autant plus important de régler le problème une bonne fois pour toutes.

Richard Martel: Monsieur St-Gelais, les mesures d'aide que le gouvernement a mises en place sont-elles suffisantes, d'après vous?

Aident-elles l'industrie, dans votre région?

Steeve St-Gelais: Pour l'instant, nous n'avons pas vraiment eu l'occasion de nous en prévaloir. Toutefois, nous avons pu appliquer un programme visant à favoriser l'innovation. Nous verrons ce que ça va donner.

Les garanties de prêts sont une dette. Or, essayer de régler un problème en continuant de nous endetter n'est pas une situation idéale. Par ailleurs, la mesure liée au rachat des dépôts est intéressante pour nous, parce que les sommes à rembourser sont connues pour les trois premières années.

Étant donné que des dettes supplémentaires ne seraient pas créées, le rachat des dépôts devrait être un des éléments à envisager avant de penser à des fonds additionnels. Nous trouvons que le rachat des dépôts est la voie à privilégier.

Richard Martel: Combien de temps de parole me reste-t-il, monsieur le président?

Le président: Il vous reste deux minutes, monsieur Martel.

Richard Martel: Monsieur St-Gelais ou monsieur Cormier, cet après-midi, nous voterons sur un budget.

Si vous en avez pris connaissance, pourriez-vous nous dire s'il répond à vos besoins?

Steeve St-Gelais: Monsieur Martel, je n'ai malheureusement pas eu l'occasion de prendre connaissance des récentes nouvelles à propos du budget.

Richard Martel: Monsieur Lampron, avez-vous pris connaissance du budget?

• (1700)

Julien Lampron (premier vice-président, Développement organisationnel et affaires publiques, Groupe Rémahec): Les mesures sont intéressantes.

Cela dit, nous souhaitons que des fonds soient disponibles le plus rapidement possible. Les annonces sont faites, et il faut maintenant qu'elles prennent effet afin que nous puissions avoir accès aux liquidités le plus rapidement possible. C'est ce que nous essayons de voir, actuellement.

Richard Martel: Parlons maintenant de la réglementation. J'ai entendu dire qu'on pourrait modifier le code du bâtiment pour y inclure une politique d'achat, ce qui aiderait l'industrie.

Monsieur Lampron, que pensez-vous de la réglementation et de la nouvelle politique?

Julien Lampron: Il est certain que nous accueillons de façon très favorable le fait que l'on favorise le contenu de bois canadien dans les nouvelles constructions. D'ailleurs, nous considérons que c'est la voie à suivre pour nous sortir de la crise.

À court et à moyen terme, nous voulons être capables de faire partie d'une filière industrielle nous permettant d'avoir de la prévisibilité. Le contenu de bois canadien dans les constructions est essentiel pour traverser la crise.

Richard Martel: Il faut alors mettre en place des politiques.

N'est-ce pas?

Julien Lampron: C'est tout à fait cela.

Richard Martel: Je vais m'arrêter ici et laisser la parole à mes collègues.

[Traduction]

Le président: Monsieur Guay, vous avez 10 secondes de plus, si vous voulez.

Je plaisante. Vous avez six minutes.

[Français]

Claude Guay: Nous voterons sûrement sur le budget aujourd'hui. J'inviterais donc les témoins à le lire et à nous donner de la rétroaction. L'application de la mesure des crédits d'impôt pour la biomasse est rétroactive, et elle vise l'année 2023. D'après moi, votre entreprise pourrait en profiter. Je vous invite donc à en prendre connaissance.

Monsieur St-Gelais, si je comprends bien, Boisaco a été créée dans un contexte de pression qui a fait chuter la valeur des produits forestiers. Bien qu'on ait mentionné tantôt l'année 2017, nous nous entendons tous sur le fait que ce genre de situation impliquant les Américains existe depuis les années 1980. Nous en sommes à la cinquième ou à la sixième version de telles pressions. Par ailleurs, votre coopérative a acheté l'usine de Sacré-Cœur dans les années 1980.

À quel point les défis que connaissent l'industrie et votre région depuis plusieurs années ressemblent-ils à ceux que vous devez affronter aujourd'hui?

Que peut faire le gouvernement pour aider Boisaco à prospérer et à poursuivre ses activités?

Steeve St-Gelais: Vous avez bien raison, monsieur Guay.

Boisaco a vu le jour en 1985, après trois années très difficiles à la scierie de Sacré-Cœur. Après la fermeture définitive de l'usine en 1982, les gens du milieu se sont regroupés et ont refusé le démantèlement des installations, ce qui a mené à la création de Boisaco.

À l'époque, les taux d'intérêt étaient excessivement élevés. Le contexte n'était vraiment pas favorable. Toutefois, il est évident que

le contexte actuel présente aussi beaucoup de défis importants. Nous le reconnaissons, et nous savons que ce n'est pas toujours facile de composer avec nos voisins américains dans le contexte actuel.

Cela dit, il faut au moins faire ce que nous sommes capables de faire. Tantôt, je parlais du rachat de dépôts, et je disais que les sommes à rembourser étaient connues. Nous savons que ces sommes vont revenir, il n'y a donc pas de risque. Par exemple, si jamais le gouvernement fédéral décidait de racheter des dépôts résiduels des trois premières années, le risque serait nul. En effet, les sommes payées par les entreprises pendant ces années-là dépassent les taux qui devraient être appliqués selon les calculs des Américains. Ce sont vraiment les calculs des Américains. Il est donc certain que ces sommes reviendront d'une manière ou d'une autre. Ce serait très utile de rendre ces liquidités disponibles pour les entreprises.

L'autre aspect de la question a trait à l'innovation. Des mesures ont été mises en place. Comme je l'ai dit tantôt, nous avons pu tirer profit de certaines mesures. Nous attendons de voir ce que ça va donner.

Il faudrait trouver un moyen de favoriser l'innovation, car l'avenir passe assurément par là, comme le disait tantôt M. Cormier, le représentant de Rétabec. De belles choses ont été réalisées à Port-Cartier, mais il faut trouver le moyen de continuer à valoriser toujours plus de sous-produits, de même que la deuxième et la troisième transformation du bois d'œuvre.

Par exemple, il faut aller plus loin quant à la construction modulaire. La crise liée au manque de logements représente un défi fondamental. Il faut donc vraiment favoriser la construction modulaire et adopter des mesures assez audacieuses pour construire davantage. Ce serait vraiment très utile pour notre secteur, et cela permettrait de mieux répondre au besoin de logements.

● (1705)

Claude Guay: Vous avez parlé d'un programme d'innovation dans le cadre duquel vous avez présenté une demande.

S'agit-il du programme qui a été annoncé dans le budget pour favoriser l'innovation et auquel on consacre une somme de 500 millions de dollars?

Steeve St-Gelais: Je présume que oui. Le programme relève de Développement économique Canada.

D'après moi, il s'agit effectivement de ce programme, car il est récent.

Claude Guay: Merci.

Monsieur Cormier et monsieur Lampron, vous avez fermé temporairement plusieurs usines — je crois — au Lac-Saint-Jean, en Mauricie et à Port-Cartier.

Vous avez parlé tantôt de la fermeture d'usines de Port-Cartier pour une période indéterminée.

Quelle est la nature des activités de chacune de ces usines? S'agit-il de transformation ou encore de diversification?

Pierre Cormier: Sur le site de Port-Cartier, nous avons actuellement une usine de sciage, une usine de biocarburant et une usine de biochar. C'est ce que nous appelons un complexe intégré, et c'est un peu notre vision de la nouvelle économie forestière.

Nous disposons ainsi d'un coffre à outils pour l'aménagement forestier. Ce complexe intégré nous permet de récupérer l'ensemble des sous-produits, d'apporter du bois d'œuvre de qualité à haute valeur sur le marché, de récupérer l'ensemble de la biomasse provenant de la première transformation et de récupérer du bois attaqué par les feux de forêt ou par la tordeuse. Nous pouvons aussi récupérer le bois sans preneurs dans les sites de coupe.

Il est donc important de pouvoir moduler l'approvisionnement intégré de ces trois usines en une seule opération pour que le coût de la fibre livré à ces usines en assure la rentabilité.

Le président: Merci.

Monsieur Simard, vous avez la parole pour six minutes.

Mario Simard: Merci beaucoup, monsieur le président.

Messieurs, nous avons discuté ensemble à de nombreuses reprises. À titre d'information pour le Comité et pour que ça apparaisse dans le rapport qui va être rédigé, nous pouvons dire sans nous tromper que le secteur forestier traverse présentement une crise sans précédent. Si nous pensons aux événements des dernières années, à savoir les feux de forêt, l'épisode du caribou forestier et l'explosion des droits de douane américains, nous pouvons dire que la filière ne va pas très bien. Je pense que vous êtes d'accord là-dessus, messieurs.

La meilleure solution, à court terme, pour maintenir les activités d'une quantité importante de joueurs du secteur forestier, c'est de leur permettre d'accéder aux liquidités en optant pour un programme de rachat.

Est-ce que tout le monde soutient cette idée? Est-ce que tout le monde est d'accord pour que nous réfléchions tout cela dans notre rapport?

Julien Lampron: Oui, nous sommes tout à fait d'accord.

Mario Simard: Deux propositions ont circulé. L'une visait la mise en place d'une mesure de rachat de l'ensemble des sommes présentement retenues aux États-Unis. Nous pouvons concevoir que ça aurait été une grosse bouchée pour le gouvernement, s'il avait fallu déboursier 11 milliards de dollars pour l'ensemble du Canada, dont 2 milliards de dollars pour le Québec. S'il avait fallu racheter 70 % ou 80 % de cette somme, la facture aurait été très élevée.

Un compromis a été présenté par un ensemble de joueurs du secteur forestier, dont M. Lampron. On a proposé que le gouvernement rachète de façon prospective les droits compensateurs payés par le secteur forestier à hauteur de 50 % à la fin de chaque mois. Ça permettrait aux acteurs du secteur de maintenir leurs activités et d'accéder à une partie des liquidités dont les États-Unis les ont spoliés.

J'aimerais avoir vos commentaires sur ce compromis.

Juste pour être clair, pouvez-vous indiquer au Comité si vous soutenez cette proposition et cette mesure?

• (1710)

Julien Lampron: Nous soutenons effectivement la proposition de l'industrie. Compte tenu de notre capacité de paiement actuelle, nous pensons qu'il s'agit d'une mesure intéressante qui, comme vous l'avez mentionné, ne coûterait rien au gouvernement.

De plus, cela nous permettrait de récupérer immédiatement des liquidités et de poursuivre, dans certains cas, la diversification ou tout simplement nos activités dans d'autres régions.

Il nous apparaît donc que, présentement, il y a une réponse immédiate quand même relativement simple à mettre en place, et elle est très respectueuse des contribuables.

Mario Simard: En va-t-il de même pour vous, monsieur St-Gelais?

Steeve St-Gelais: Oui, et je pense que c'est une solution très logique.

Il y a un différend entre nos deux pays, et les entreprises font un peu les frais de ce différend. Redonner le plus possible accès au marché américain serait donc bénéfique pour l'ensemble des entités. En effet, quand des volumes de produits ne se vendent pas aux États-Unis, ils se vendent au Canada. Par conséquent, il y a trop d'offres pour répondre à la demande, ce qui pénalise tout le monde.

Mario Simard: Si je comprends bien, même les entreprises qui n'exportent pas sur les marchés américains sont pénalisées, parce que les plus gros joueurs viennent vendre leurs produits sur le marché canadien, ce qui déstabilise l'écosystème.

Monsieur Cormier, vous avez abondamment parlé du complexe intégré de Rémabec, qui produit du biocarburant et du biochar. Il vous a fallu faire des investissements pendant plusieurs années pour en arriver là.

Pour d'autres joueurs de la filière forestière, prendre cette direction supposerait des investissements quand même assez considérables. Faire ce type d'investissement n'est peut-être pas quelque chose de réaliste dans un horizon rapproché.

Qu'en pensez-vous?

C'est une bonne solution pour vous, mais elle est peut-être difficilement applicable pour les autres entreprises.

Pierre Cormier: Il a fallu 10 ans pour développer l'expertise nécessaire pour fabriquer du biocarburant sur la Côte-Nord. C'est un parcours long et difficile, qui a demandé beaucoup de persévérance, mais surtout une vision. Il ne fallait jamais perdre de vue notre objectif.

Aujourd'hui, il est possible de reproduire le modèle que nous avons en place à Port-Cartier, parce que nous avons les équipes pour construire et les équipes d'ingénieurs pour soutenir la technologie. Il est possible de reproduire le même type de complexe à différentes échelles.

En fait, si nous avions de la prévisibilité en ce qui a trait à l'approvisionnement et au financement connexe, et si toutes les conditions étaient en place, nous pourrions bâtir un nouveau complexe en 24 mois. Nous savons comment le faire. C'est ce qui est intéressant.

Le groupe Rémabec est un groupe d'entrepreneurs qui réalisent l'ensemble des activités, à partir de celles menées en forêt jusqu'à la vente des produits. Nous maîtrisons donc la technologie du biocarburant. Nous pouvons donc reproduire ça.

Nous pensons sincèrement qu'il est possible d'aider, et nous voulons le faire. Ce sont deux choses importantes à comprendre.

Le président: Merci, monsieur Cormier.

[Traduction]

Monsieur Martel, vous avez cinq minutes.

Vous êtes le suivant, monsieur Danko.

[Français]

Richard Martel: Merci, monsieur le président.

Je vais partager mon temps de parole avec mon collègue.

Je vais commencer par vous, monsieur St-Gelais.

Nous entendons quand même dire de bonnes choses sur l'industrie forestière ici, aujourd'hui.

Vous avez parlé de reconnaissance, mais pourquoi n'avez-vous pas la reconnaissance que vous méritez?

Comment se fait-il que l'industrie forestière ne soit pas reconnue et respectée?

• (1715)

Steeve St-Gelais: J'ai souligné le fait qu'il était nécessaire de reconnaître l'importance du secteur. On n'a probablement pas bien communiqué ce qui se fait de bien dans le secteur depuis les 25 ou 30 dernières années.

Cependant, une chose est certaine, et je l'ai dit d'entrée de jeu, c'est qu'il est important que nos gouvernements reconnaissent l'importance du secteur forestier. À partir du moment où il y aura cette reconnaissance, nous serons peut-être plus en mesure, par la suite, de travailler à bien faire ressortir les caractéristiques du secteur en question.

Le secteur forestier est l'un des secteurs les plus porteurs d'avenir. Le bois est une ressource renouvelable, et c'est l'un des produits les plus écologiques qui soient. Quand nous utilisons le bois pour fabriquer des matériaux, la plupart de ceux-ci permettent de séquestrer du carbone lors de la construction. Je pense notamment au bois d'œuvre, aux panneaux ou aux composants d'armoires.

Nous avons vraiment tous les ingrédients qui nous permettent de fonder notre avenir, encore et toujours, en exploitant le bois. Le bois fait partie de la solution, et nous avons la chance de pouvoir justement contribuer à la lutte contre les changements climatiques.

Nous avons tous les ingrédients qu'il faut, mais il est essentiel de trouver le moyen d'en prendre conscience collectivement. Il faut bien faire comprendre cela et mettre en place les mesures nécessaires ou l'environnement propice pour que notre secteur soit plus florissant par la suite.

Richard Martel: Monsieur Cormier, avez-vous un commentaire à ajouter?

Pierre Cormier: Il faut comprendre que la foresterie, à proprement parler, occupe beaucoup de place sur le territoire. La foresterie, ce n'est pas rationnel, c'est émotionnel. Nous avons un lien particulier avec nos forêts.

Quand nous faisons la récolte d'arbres en forêt, ce qu'on appelle la récolte finale, nous sommes tout de suite au centre de l'attention. Cette activité envoie une image négative. Nous sommes alors sur les réseaux sociaux, et cette image circule partout. Toutefois, on ne présente qu'une image instantanée. On sait que la communication instantanée peut être assez cruelle. Vous pouvez d'ailleurs en convenir. Or, c'est ça, la réalité de la foresterie. Pour les gens qui ne connaissent pas bien ce domaine, cette image représente une catastrophe. C'est la fin en soi. C'est comme si on venait de tuer la forêt.

Il faut comprendre en quoi consiste l'aménagement d'une forêt. Il faut tenir compte de la dynamique de la forêt dans le temps. La récolte finale n'est qu'une étape de l'aménagement forestier. Cette ac-

tivité permet à la forêt de continuer à se développer et de prendre sa place. Si on invitait les gens à venir voir où en est la forêt dix ans après l'étape de la récolte finale, ils réaliseraient que ce n'était pas une fin en soi. C'était le début de quelque chose d'autre.

Les techniques de foresterie s'améliorent. Les outils utilisés pour intervenir en forêt se perfectionnent. On se dirige vers une autre image de la foresterie, laquelle entraînera une meilleure acceptabilité sociale.

On voit de plus en plus de forêts qui ont été remises en production, qui ont été reboisées et qui ont été aménagées. Le fait d'avoir une vue d'ensemble amènera une meilleure acceptabilité sociale. On a déjà commencé à le voir dans certaines provinces. On constate que la récolte est soumise à des cycles. Il y a une première éclaircie, que l'on qualifie de commerciale, puis il y a une deuxième éclaircie. C'est en comprenant cela que les gens auront le sentiment qu'on jardine et qu'on prend beaucoup plus soin de nos forêts que lors de la récolte finale.

En voyant la récolte finale, les gens pensent qu'on n'a pas pris soin de la forêt, qu'on l'a assassinée. Il faut sensibiliser les gens. Il faut prendre le temps d'expliquer les choses.

Tout cela sera possible, selon moi, si on a une vision de ce qu'on veut faire de notre patrimoine forestier. Cette notion de vision est importante, car il faut savoir ce qu'on veut faire de ce joyau national que nous avons entre les mains.

[Traduction]

Le président: Merci à vous deux.

Monsieur Danko, vous avez cinq minutes.

• (1720)

John-Paul Danko: Merci, monsieur le président.

J'aimerais poursuivre la discussion sur le rôle de l'industrie forestière dans l'atteinte des objectifs climatiques du Canada.

Encore une fois, vous avez entendu aujourd'hui le premier ministre répéter que le Canada s'est engagé à respecter l'Accord de Paris pour atteindre la carboneutralité d'ici la deuxième moitié du siècle. Certains des outils que le gouvernement utilise pour y parvenir sont, bien sûr, la tarification industrielle du carbone, les exigences en matière de biocarburants et les exigences liées au carbone intrinsèque qui font partie des normes d'efficacité dans les codes du bâtiment. Je pense que tous les gouvernements responsables travaillent à l'atteinte de cet objectif; cependant, je ne pense pas qu'il soit exagéré de dire que, si vous êtes anti-climat, vous êtes aussi anti-foresterie. Nous avons un chef de l'opposition qui semble avoir le même point de vue que Donald Trump, à savoir que les changements climatiques sont une sorte de canular mondial.

En ce qui concerne le rôle plus général de l'industrie forestière et du secteur forestier dans l'atteinte des objectifs climatiques du Canada, de quelle certitude responsable, pragmatique avez-vous besoin de la part du gouvernement pour vous assurer que ces incitatifs restent en place?

Un député: [Inaudible]

Le président: Nous avons cela des deux côtés, mais c'est acceptable.

Vous avez la parole.

John-Paul Danko: Je suis désolé; s'il y avait un rappel au Règlement, je ne l'ai pas entendu. Quoi qu'il en soit, la question est...

Pierre Cormier: Je pense que je comprends ce que vous avez demandé.

Je suis forestier. C'est tout. C'est tout. En tant que nation, le Canada est assis sur 368 millions d'hectares de forêt. C'est un joyau.

[Français]

C'est un joyau, ce que nous avons entre les mains.

[Traduction]

C'est ce qu'il faut comprendre. Quand on veut prendre soin de nos forêts, on emprisonne le carbone dans les maisons et les bâtiments, puis, avec la technologie, grâce à des bâtiments de grande hauteur et au nouveau code, on peut construire des bâtiments de 18 étages, je crois, et c'est ce qu'il faut faire. C'est la première étape. On prend notre meilleur bois pour ces produits. On aura ainsi moins de bois à envoyer au sud, et on construira dans notre propre pays ce qu'il y a à construire avec ce produit renouvelable. Il est très important de le comprendre.

De plus, il faut utiliser les sous-produits de cette première transformation, et c'est vraiment important. Si on prend le mauvais bois directement dans la forêt et l'apporte à, je dirais, une usine de biocarburant — on prend le bois et on l'apporte directement à l'usine de biocarburant —, en raison du coût de la fibre à l'usine, ce n'est pas une bonne affaire; le coût est trop élevé. C'est pourquoi il faut un ensemble pleinement intégré de produits forestiers.

La première valeur est la construction, en utilisant le meilleur bois. La deuxième, ce sont les bioproduits, notamment la pâte. La pâte est une façon intelligente d'utiliser les copeaux, les copeaux de bonne qualité. Ensuite, après les bioproduits, il y a les biocarburants, le biocharbon, le biocarbone pour aider notre industrie du fer et notre industrie de l'aluminium en lui fournissant un combustible de remplacement. Nous pouvons déjà utiliser les bioproduits que nous fabriquons sur la Côte-Nord, au Québec. Il faut être au milieu de chaque région, répondre aux besoins de chauffage. Les produits de remplacement sont une utilisation intelligente dans un système complètement intégré.

C'est ainsi que nous devons voir la foresterie. C'est ainsi que nous pouvons capter le carbone et aider à atteindre l'objectif que nous devons atteindre. Regardez ce qui se passe dans des provinces comme le Nouveau-Brunswick. La forêt est moitié publique, moitié privée, mais regardez la façon dont ils prennent soin de la forêt. Y a-t-il des feux de forêt dans cette province? Il y en a, comme partout, mais ils sont petits.

• (1725)

Le président: Merci, monsieur Cormier.

Pierre Cormier: Comprenez-vous? C'est la façon de faire. C'est pourquoi nous avons besoin d'une vision.

Excusez-moi. C'est ma passion.

Le président: Nous comprenons très bien. C'est réjouissant.

Monsieur Tochor, je crois comprendre que vous avez une motion à présenter.

Corey Tochor (Saskatoon—University, PCC): Oui, monsieur le président. En fait, l'avis de motion était prêt, à ce sujet, le vendredi 14 novembre.

[Français]

Mario Simard: Excusez-moi, monsieur le président. J'invoque le Règlement.

Ne faut-il pas attendre que ce soit le tour de parole des conservateurs avant de présenter une telle motion?

[Traduction]

Le président: Non. C'est bien.

Monsieur Tochor, vous avez la parole.

Corey Tochor: J'aimerais proposer la motion suivante:

Que le Comité invite le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles à comparaître concernant le Budget supplémentaire des dépenses (B) 2025-2026, pour une durée de deux heures, et que la réunion se tienne au plus tard le 4 décembre 2025.

J'en fais la proposition.

Le président: Merci, monsieur Tochor. J'aurai une réponse à ce sujet dans un instant.

(La motion est adoptée.)

Le président: Chers collègues, comme je l'ai dit la dernière fois, j'ai parlé au cabinet du ministre. Il comparaitra devant nous le 24, soit lundi prochain. Comme vous le savez, la première heure est avec le ministre, et la deuxième heure, avec les fonctionnaires.

Je vous remercie de la motion. Elle a été adoptée, et je pense que nous avons tous hâte d'entendre le ministre nous parler du Budget supplémentaire des dépenses (B), de son mandat, ainsi que du budget.

Monsieur Simard, allez-y pour deux minutes et demie.

[Français]

Mario Simard: Merci, monsieur le président.

Nous revenons à votre passion, monsieur Cormier.

Je comprends tout à fait ce que vous dites quand vous affirmez qu'il faut valoriser et créer de la valeur ajoutée sur l'ensemble de la fibre. Je pense que nous sommes tous d'accord là-dessus.

Il y a deux modèles dans le secteur forestier québécois qui marchent très bien. Il y a le vôtre, dans la bioéconomie, et il y a le modèle de Chantiers Chibougamau, qui produit du bois lamellé-collé.

Quand on parle aux gens de Chantiers Chibougamau, on obtient toujours la même réponse, soit que cela s'est fait sur une quinzaine ou une vingtaine d'années. Le problème, à l'heure actuelle, c'est qu'il faut développer de nouveaux marchés et, en même temps, de nouveaux produits. Ça ne peut pas se faire.

J'ai aimé votre réponse tout à l'heure. Vous avez dit qu'en 24 mois, on pourrait déployer des technologies comparables à ce que vous avez.

Cela dit, il faut que le Comité et le gouvernement soient conscients qu'on est dans une crise et qu'il faut la juguler avant de penser à développer de nouveaux produits et de nouveaux marchés.

J'aimerais savoir ce que vous et M. St-Gelais en pensez.

Que pouvons-nous faire? Quelle est la meilleure façon, pour le gouvernement, de juguler cette crise?

Par la suite, on pourra faire deux choses, soit développer de nouveaux marchés et mettre au point de nouveaux produits.

Que faudrait-il faire en priorité?

Julien Lampron: Je pense humblement qu'il faut s'attaquer aux deux fronts en même temps. Il faut être capable d'avoir une réponse immédiate à la crise et à la tempête parfaite que nous traversons. Parallèlement, on doit débloquer de nouveaux marchés.

Le Groupe Rémabec a été un pionnier en ce qui concerne, notamment, les biocarburants issus du bois. Nous avons prouvé que ça fonctionne. Jusqu'à présent, nous avons vendu 50 millions de litres d'huile pyrolytique.

Ce qu'il faut faire, c'est de transposer des réussites locales à l'échelle nationale. Ça fonctionne. On est capable de décarboner l'ensemble des bâtiments fédéraux qui se chauffent à l'huile, avec le mazout lourd, par exemple.

Qu'on utilise le bois maintenant. C'est possible. Ça fonctionne. D'autres l'ont fait. Des industriels l'ont fait. L'argument économique est viable. Il n'y a pas un industriel qui va vouloir se décarboner avec une autre technologie si c'est pour nuire à sa propre capacité concurrentielle.

Le produit fonctionne suivant un modèle économique viable. Pourquoi l'État ne pourrait-il pas faire preuve d'exemplarité en favorisant l'essor de la filière du bois et en permettant à d'autres joueurs comme nous d'y être?

Nous avons défriché le chemin. D'autres peuvent l'emprunter. Ça va nous faire plaisir de collaborer avec d'autres joueurs de l'industrie pour avoir une filière du bois beaucoup plus résiliente avec ces sous-produits, entre autres choses.

• (1730)

[Traduction]

Le président: Nous passons à nos deux derniers intervenants. Je vais commencer par M. Viersen pour cinq minutes, puis, pour conclure, je donnerai la parole à M. Hogan pour cinq minutes.

Arnold Viersen: Merci, monsieur le président.

Monsieur St-Gelais, je me demandais simplement si vous pouviez parler un peu de la « mort à petit feu » à laquelle votre industrie fait face, et parler un peu de la compétence provinciale par rapport à la compétence fédérale et de l'incidence des plans par aire de répartition pour le caribou sur votre industrie.

[Français]

Steeve St-Gelais: Il ne faut pas voir tout en noir non plus. Dans notre secteur d'activité, le papier d'impression est un produit en déclin, mais l'ensemble des autres produits, comme les panneaux et le carton, continuent quand même de connaître une croissance.

Le contexte actuel est évidemment très difficile, et on doit s'assurer, à court terme, que les entreprises ont accès à des liquidités. Il faut aussi essayer de débloquer le marché américain de toutes les manières possibles.

Cela dit, je reviens sur un élément fondamental qui a été mentionné. À moyen et à long terme, cela nous prend des complexes intégrés. Chez Boisaco, à Sacré-Cœur, nous avons un complexe intégré où l'usine de première transformation côtoie une usine de panneaux, une usine de litières et une usine de granules. C'est vers cela qu'il faut aller à moyen et à long terme.

Actuellement, la fibre est quand même utilisée. Les papeteries qui fabriquent du papier d'impression sont donc encore en activité. On n'a pas intérêt à provoquer leur fermeture à court terme.

Il faut préparer le terrain à moyen et à long terme pour qu'il y ait des débouchés pour la fibre. Ce marché va éventuellement se libérer, si le papier d'impression continue de décliner.

Voilà pourquoi il est important d'avoir des complexes intégrés. Cela permet de développer des synergies suffisamment importantes, en incluant la première transformation, pour tirer son épingle du jeu.

[Traduction]

Arnold Viersen: Monsieur Lampron, avez-vous des réponses à mes questions?

[Français]

Julien Lampron: Nous croyons aussi que l'avenir réside dans les complexes intégrés. Avec le bois, on peut prendre plusieurs directions différentes.

De notre côté, nous pensons que l'énergie est extraordinaire. Un arbre, c'est du carbone, et on peut utiliser ce carbone pour décarboner l'ensemble de l'économie.

[Traduction]

Arnold Viersen: Je pourrais peut-être changer un peu de sujet. J'aimerais en savoir plus sur les plans fédéraux par aire de répartition pour le caribou et sur la gestion provinciale de la ressource. La foresterie est une ressource provinciale gérée par la province, mais le gouvernement fédéral s'en mêle en établissant des plans par aire de répartition pour le caribou. Je me demande si vous avez des commentaires à ce sujet.

[Français]

Julien Lampron: La difficulté actuelle est due au fait que le prix de la fibre diffère d'une province à l'autre. Nous nous concurrençons les uns et les autres sur des prix qui ne sont pas pareils.

De plus, il faut trouver une façon de respecter la compétence provinciale en ce qui concerne l'aménagement du territoire. Il faut avoir une concurrence saine à l'échelle nationale, pour que le prix d'un arbre soit le même partout.

Ce n'est pas facile à faire. Nous sommes très respectueux du travail qui se fait pour trouver l'équilibre dans cet aménagement.

J'espère que cela répond plus directement à votre question.

[Traduction]

Arnold Viersen: Non. Ma question portait sur les plans par aire de répartition pour le caribou, pour cet animal.

Pierre Cormier: Puis-je...?

Arnold Viersen: Oui, s'il vous plaît. J'ai bien peur que quelque chose se perde dans l'interprétation.

[Français]

Steeve St-Gelais: Permettez-moi d'intervenir.

Le caribou est l'un des nombreux facteurs importants qui sont liés à l'approvisionnement. Pour que les entreprises puissent anticiper un horizon, il est important qu'elles aient accès à un approvisionnement prévisible. Il faut qu'elles se sentent en confiance par rapport à tout cela. C'est pourquoi il faut rétablir les perceptions à l'échelle du Québec et du Canada.

Au Québec, 71 % des forêts publiques ne sont soumises à aucun aménagement forestier. Il n'y a pas grand monde qui sait cela. Seulement 29 % des forêts publiques québécoises sont soumises à un aménagement de la récolte et à un aménagement forestier. Il est donc important que le public canadien soit au fait de ces éléments, parce que cela change les perceptions. Certaines perceptions ne correspondent malheureusement pas à la réalité.

Par ailleurs, il faut rappeler que c'est le secteur forestier qui a démocratisé l'accès à la forêt. Il est donc normal que les gens qui empruntent les chemins forestiers voient qu'il y a eu de la récolte d'arbres. Sans ces chemins, il n'y aurait pas de récolte.

• (1735)

[Traduction]

Le président: Merci, monsieur St-Gelais.

Pour conclure, nous avons M. Hogan pour cinq minutes.

[Français]

Corey Hogan: Merci, monsieur le président.

Je remercie également tous les témoins de leur témoignage.

De nombreux sujets ont été abordés aujourd'hui, et c'est maintenant le dernier tour de parole de cinq minutes.

Aimeriez-vous ajouter quelque chose qui n'a pas été mentionné, monsieur Cormier?

Pierre Cormier: Est-ce que je peux parler du caribou?

[Traduction]

Corey Hogan: Je vous en prie, allez-y.

[Français]

Pierre Cormier: La question des espèces en péril est fondamentale. Il faut vraiment s'en occuper.

Je reconnais qu'il y a des compétences fédérales et des compétences provinciales. Cependant, la chose la plus importante, c'est de toujours maintenir un dialogue.

Cette discussion doit être permanente et apolitique. L'incertitude qui plane actuellement en raison de la tempête parfaite en foresterie est rattachée à l'accès au territoire. Il faut clairement reconnaître qu'il y a des espèces menacées. Il ne s'agit pas seulement du caribou, mais aussi d'autres espèces.

Il doit y avoir plus de clarté concernant les aires protégées, la gestion des aires protégées et les catégories d'aires protégées. Le Canada a des obligations à l'échelle internationale.

On veut avoir des produits certifiés. Il faut donc que ce dialogue entre le fédéral et le provincial soit permanent et transparent. Les investisseurs, dans la nouvelle économie proposée, doivent savoir quelles parties du territoire sont accessibles et quels approvisionnement sont nécessaires.

Il faut générer de l'appétit pour ce qui est d'investir dans un système qui va nous permettre de décarboner le pays. Ça, c'est fondamental. Développons une vision commune quant à notre joyau national de 300 millions d'hectares de forêts, dont nous devons prendre soin.

Puisque j'en ai l'occasion, je vais me permettre d'ajouter quelque chose dont on n'a pas parlé, à savoir le fait qu'on ne peut pas faire ça sans concertation avec les Premières Nations. C'est fondamental.

Elles doivent faire partie de la réflexion en vue d'atteindre la vision commune nécessaire pour continuer à développer nos régions et à décarboner notre pays. Il est question de 210 000 emplois directs en foresterie au Canada et de 57 000 emplois directs au Québec.

Je suis d'accord avec M. St-Gelais. Développons la fierté d'être forestier au Canada.

Corey Hogan: Monsieur St-Gelais, qu'en pensez-vous?

Steeve St-Gelais: Je suis d'accord avec M. Cormier.

Il faut développer cette vision. Pour cela, il faut être capable de voir le vrai portrait de la situation. Il est important de réussir à travailler en collaboration pour développer une vision inclusive, et non exclusive. C'est ce qui permettra d'éviter de revenir à des situations où certains ne se reconnaissent pas dans les diverses manières de faire des provinces.

Nous avons toujours dit et répété que la solution passait par la concertation. Il faut donc que toutes les parties soient capables de s'asseoir ensemble et, surtout, de s'entendre pour développer une vision porteuse d'avenir.

C'est par là que passent l'avenir du secteur forestier et, surtout, l'avenir de plusieurs communautés forestières. Il est très important de comprendre que le secteur forestier est présent dans toutes les communautés forestières.

• (1740)

[Traduction]

Le président: Merci. C'est un excellent moment pour conclure, avec une vision commune pour l'avenir.

Chers collègues, nous avons entendu d'excellents témoins pendant toute l'heure. Nous avons beaucoup appris.

Je dirais que le niveau d'enthousiasme de ce groupe était très élevé. Nous les en remercions.

Monsieur McKinnon, allez-y.

Ron McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam, Lib.): Je veux m'assurer que nous rappelions à nos invités de soumettre un mémoire. Je pense qu'ils en ont plus à dire.

Le président: Oui, c'est une excellente suggestion.

Chers collègues, avant de lever la séance, j'ai quelques rappels à faire.

Merci à nos témoins. Nous vous sommes très reconnaissants d'avoir été avec nous aujourd'hui.

Les recommandations pour le rapport sur les minéraux critiques doivent être remises au plus tard vendredi, soit le 21 novembre, à 17 heures. N'oubliez pas de les envoyer à la greffière avant le jour et l'heure limite. Nous préparerons les instructions de rédaction pour l'étude sur l'industrie forestière à la réunion qui suivra la fin de l'étude, probablement vers le 4 décembre. Enfin, je propose de fixer la date limite pour la liste des témoins pour l'étude sur le secteur de l'énergie au vendredi 5 décembre, à 17 heures. Veuillez envoyer vos listes à la greffière avant cette date.

Chers collègues, si vous me le permettez, j'aimerais dire en terminant que c'est la dernière réunion de la greffière, Mme Dubois-Desjardins. Je pense que vous serez d'accord avec...

Oh. Ce n'est pas votre dernière réunion.

La greffière du Comité (Geneviève Dubois-Richard): C'est à la fin de décembre.

Le président: Je pensais que c'était la dernière réunion. D'accord. Eh bien, je viens de la congédier.

Vous êtes congédiée.

Des voix: Oh, oh!

Le président: Non, vous n'êtes pas congédiée.

Quoi qu'il en soit, je pense que vous conviendrez que la greffière fait un excellent travail. Je pensais que c'était terminé après aujourd'hui. Je suis désolé. Nous allons avoir Mme Dubois-Desjardins avec nous pendant quelques autres réunions.

Sur ce, chers collègues, le Comité souhaite lever la séance. Nous nous reverrons à la Chambre dans environ une heure.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>